

La “ ferme ” protohistorique de Sauvian (Hérault)

Casse-Diables, Zone 2

(V^e-IV^e s. av. J.-C.)

Daniela UGOLINI* et Christian OLIVE**

avec la collaboration de Nelly LE MEUR***, Anne HASLER****

Myriam STERNBERG***** et David CANAL i BARCALÀ*****

Introduction

L'aménagement d'une zone commerciale à Sauvian (Z.A.C. de la Porte, lieu-dit Casse-Diables, fig. 1), commune située au sud de Béziers, dans un lieu connu de longue date pour l'existence de vestiges antiques, a rendu nécessaires des recherches préliminaires en vue de leur éventuelle exploitation archéologique préalable à toute nouvelle construction.

Ces premiers travaux ont mis en évidence un habitat de taille réduite d'époque protohistorique (Pomarède 1993)¹ situé à environ 200 m de la villa romaine dite de “La Domergue” (Ginouvez 1994) (fig. 1, grand cercle). Sur la base des indications fournies par les tranchées effectuées (Pomarède 1993, tranchées J et K), (fig. 2), une opération de fouille de sauvetage a été prévue (Casse-Diables, Zone 2) et réalisée en 1994².

Historique des recherches

Sans revenir sur la villa romaine de La Domergue (Ginouvez 1995), Sauvian a restitué deux nécropoles protohistoriques (une du Bronze final IIIB et l'autre du début

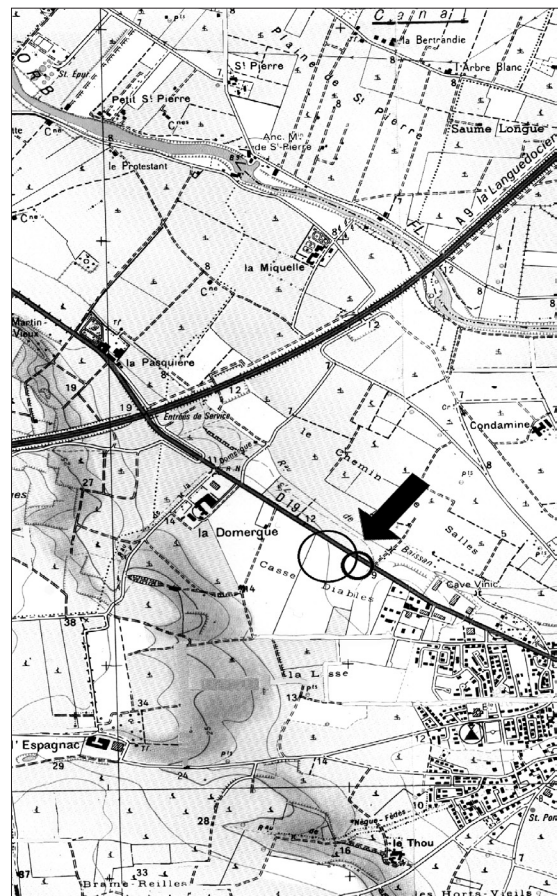


Fig. 1 — Secteur de Sauvian-Béziers. Petit cercle : Casse-Diables, Zone 2 (établissement protohistorique); grand cercle : Casse-Diables, Zone 1 (villa de la Domergue).

* Chargée de recherche au CNRS, MMSH, Centre Camille Jullian, UMR 6573, Aix-en-Provence.

** Ingénieur, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, Montpellier.

*** Archéologue A.F.A.N. Méditerranée, antenne d'Orange.

**** Archéologue A.F.A.N. Méditerranée, antenne de Nîmes.

***** Ichtyologue, chercheur associé à l'UMR 154 du CNRS, Lattes.

***** Carpologue, Barcelone (E).

¹ Cadastre de Sauvian, révisé pour 1933, Section E, parcelle 430. Coordonnées Lambert : aX = 673,790 ; aY = 3111,425 ; bX = 674,190 ; bY = 3111,780.

² Fouille dirigée par Daniela Ugolini, avec la collaboration de Christian Olive, ainsi que celle de Nelly Le Meur, Anne Hasler et, pour quelques jours, Romain Thiébaut et Philippe Gros (A.F.A.N. Méditerranée). Ont également participé aux travaux en tant que bénévoles Deborah Kahn, Isabelle Launey et Cecilia Rondi-Costanzo. Les analyses carpologiques ont été effectuées par D. Canal i Barcalà (voir Annexe 1) et les recherches sur l'ichtyofaune par M. Sternberg (voir Annexe 2). Les restes de faune sont en cours d'étude par Ph. Columbeau. Nous remercions C.-A. de Chazelles et H. Gazzal qui ont bien voulu intervenir pour les questions liées à la présence éventuelle d'adobes.

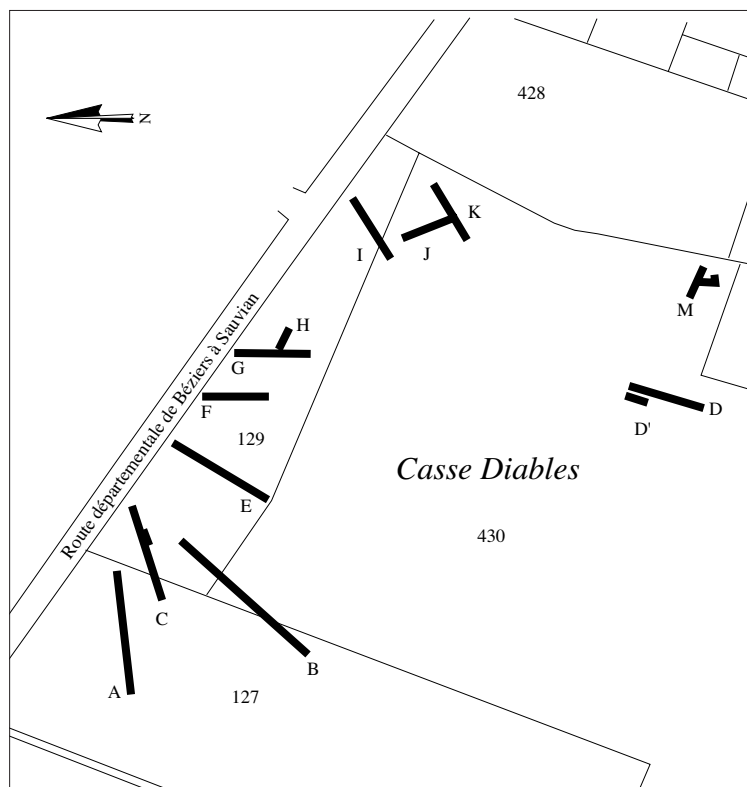


Fig. 2 — Sauvian. Plan cadastral de Sauvian/Casse-Diables, avec les tranchées de reconnaissance préalables à la fouille (d'après Pomarède 1993).

de l'Âge du fer)³, dont l'une se développe dans la partie nord de la parcelle n° 129 et, pour partie, au nord de la Départementale 19 (parcelle n° 197). Le mobilier issu d'un certain nombre de ces tombes a été sommairement publié (Lapeyre 1979 et 1983). Quelques vestiges très mal conservés découverts lors des repérages préalables dans la parcelle n° 129, en bordure de la route, pourraient éventuellement appartenir à cette même nécropole (Pomarède 1993, 10, Tr. F ; Ginouvez 1994 ; ici : fig. 2), ou à un autre petit habitat contemporain de celui de Casse-Diables (Pomarède 1993, 10, Tr. C ; ici : fig. 2). Aucune tombe n'a été mise au jour dans la parcelle n° 430 concernée par la présente opération.

Aucun habitat de l'Âge du fer n'avait jamais été reconnu sur la commune de Sauvian, mais quelques rares objets avaient été recueillis (hors de tout contexte archéologique) et signalés : il s'agissait essentiellement d'un fragment de céramique attique (Molinier 1966 ; Clavel 1970, 105, 118 ; Jully 1973, 215 et n. 16 ; Jully 1983, II-2, 1350-1351) et d'un fragment de vase en verre sur noyau d'argile (Feugère 1989, 54).

La découverte de ce site au lieu-dit "Casse-Diables" confirme donc l'existence d'une installation humaine sur la commune pour une période postérieure à celle des nécropoles et contemporaine des quelques fragments

importés précédemment recueillis et, de plus, a offert la possibilité d'une fouille exhaustive sur un établissement plus ou moins isolé dans la campagne. En effet, si les prospections systématiques font désormais envisager, à proximité des centres agglomérés, l'existence de "fermes" dès une époque très ancienne, faute de fouilles, elles demeurent en général difficiles à caractériser. L'exploration de ce site permet de poser quelques nouveaux et concrets jalons pour l'étude de l'occupation des sols pendant la Protohistoire.

Enfin, sa position géographique, très proche de Béziers bien que sur la rive droite de l'Orb, soulevait la question de son appartenance territoriale ainsi que culturelle.

La zone concernée par les vestiges a été évaluée sur la base des tranchées J et K réalisées en 1993 et encore ouvertes (fig. 2). Une surface d'environ 1000 m² a été entièrement décapée à la pelle mécanique, pour une profondeur d'une cinquantaine de centimètres, correspondant à la couche de terre arable (fig. 3).

Malheureusement, le gisement était très gravement endommagé par les labours : au vu de l'arasement très avancé, l'effort a été concentré sur les points les mieux conservés, afin d'obtenir malgré tout le maximum de renseignements. De cette façon, on a pu recueillir quelques données fondamentales sur une stratigraphie particulièrement évanescence, où les structures en creux étaient les mieux conservées.

Le cadre géographique et géologique

À 4 km au sud-ouest de Béziers, le site de Casse-Diables est situé sur une terrasse alluviale sur la rive droite de l'Orb (Carte géologique AGDE XXVI-45), (fig. 1 et 3, avec les courbes de niveau) et se trouve en bordure d'une "cuvette" naturelle comblée de limons au milieu d'un banc de galets affleurant. La cote actuelle NGF est environ de +9/+10 m.

Au sud-ouest, un ruisseau, réaménagé récemment, reprend peut-être le cours plus ancien d'un drainage des eaux de ruissellement (antique ? naturel ?). Une rupture de pente très nette au niveau de la route Départementale 19 marque la limite de la terrasse, qui est dominée par les hauteurs du plateau de l'Espagnac, culminant à environ 34 m NGF. L'Orb coule actuellement à environ un kilomètre au nord-est.

Le site est donc placé dans un secteur surélevé et non inondable lors des crues de l'Orb.

³ Gallet de Santerre 1962 et 1964 ; Abauzit 1964, 238-239 ; Molinier 1966 ; Abauzit 1967, 817-818, fig. 3/B 19, C 20 ; Vallon 1968, 174 ; Guilaïne 1972, 385 ; Lapeyre 1979, 1980 et 1983.

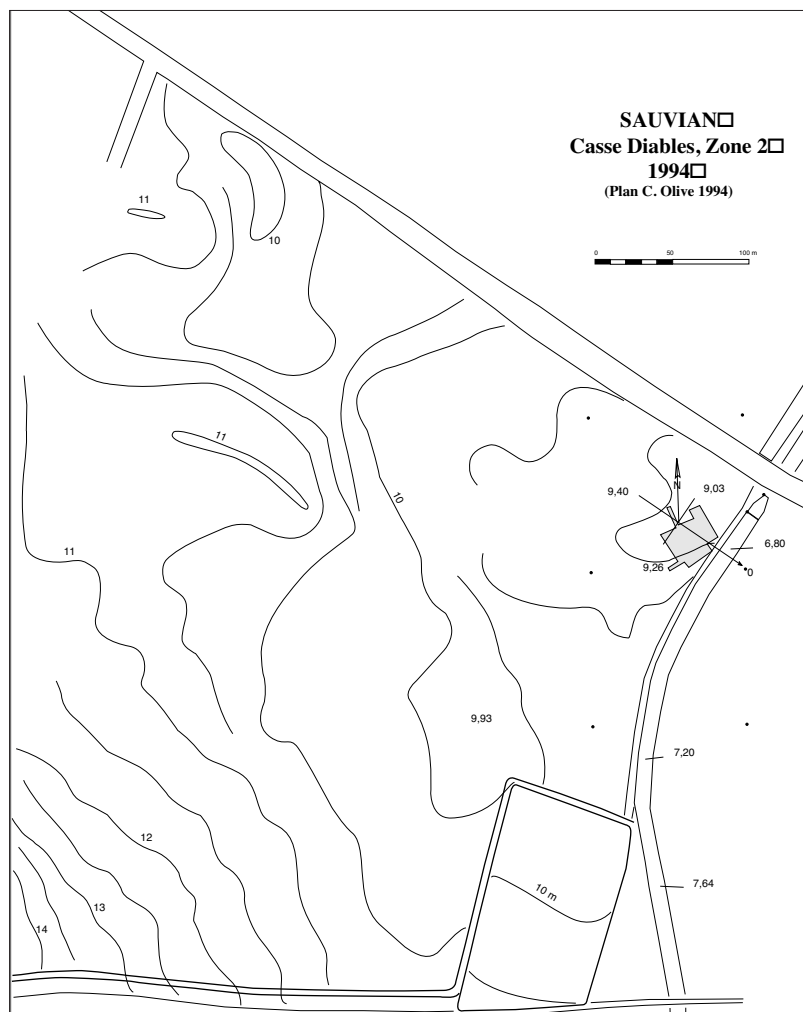


Fig. 3 - Sauvian. Implantation cadastrale de la fouille de Casse-Diables, Zone 2 (en gris clair) et relevé des courbes de niveau (plan C. Olive).

Les deux principales phases du site

La phase I (fig. 4)

La première action humaine dans le secteur a été le creusement du puits n° 1 à partir du sol naturel complètement stérile. Très rapidement un petit habitat s'est constitué à sa proximité.

Le puits n° 1

Le puits n° 1 (us 1066) a été creusé à partir d'un niveau hétéromorphe non anthropisé : au sud un banc de galets, et au nord un banc de limon de couleur gris clair (fig. 4).

De forme sub-quadrangulaire en surface (3,50 m de côté), le creusement est en entonnoir irrégulier (2 m de profondeur). Le fond, en forme de cuvette, a reçu un habillage sommaire constitué de quelques très gros galets tapissant les parois (fig. 5).

L'accès au puits se faisait par des "paliers" en pente douce dont un, au sud, est visible dans la coupe (fig. 5) et un autre est apparu de façon très évidente sur le côté ouest (fig. 4). Le puisement de l'eau se faisait donc apparemment sur ces deux côtés.

Le pourtour du puits, sur les côtés nord et est, présentait un sol damé, constitué de galets de petite taille et parsemé de fragments de vases à plat et de restes de faune (us 1013, 1020, 1037, 1048, 1056, 1058, 1072 ; fig. 6), très dense et épais à proximité du puits et s'estompant progressivement vers l'extérieur, sur une distance d'environ 5 m du côté nord. La formation de ce sol est en étroite liaison avec l'utilisation du puits et l'étalement des galets du fond qui devaient remonter au fur et à mesure. Sur le côté sud, le cailloutis présentait un pendage très net et brusque (= bordure du puits n°1, fig. 5).

Les unités stratigraphiques correspondantes à la fouille de ce sol en différents endroits contenaient un mobilier céramique très abondant, des fragments de meules à va-et-vient en basalte (us 1058), une fusaïole (us 1056) et un fragment de vase en verre sur noyau d'argile (us 1056), (fig. 7-8). Les extrêmes chronologiques suggérés par ce mobilier, qui date la première période d'utilisation du puits n° 1, se basent, d'une part, sur un fragment de coupe attique dite "de l'Acropole", sur deux fragments de deux coupes à pâte claire peinte probablement de production massaliète de type B2 ou dérivé et sur la présence d'amphores massaliètes des types Dicocer, A-MAS bd1 et/ou

Les vestiges

Les vestiges conservés se rapportent pour la plupart à la phase la plus ancienne du site, car la faible profondeur a fait que le dernier état a été presque entièrement détruit par les labours.

L'établissement a connu aux moins deux phases, qui s'échelonnent depuis la fin du VI^e s. ou le début du V^e s. jusqu'à la fin du IV^e s. av. J.-C. Les extrêmes chronologiques sont fournis, d'une part, par la toute relative conservation des niveaux de la première phase et, d'autre part, par le mobilier de la couche superficielle (terre arable), qui ne recelait aucun témoin postérieur au IV^e s. av. J.-C., à part des fragments de céramique d'époque impériale, de toute évidence attribuables à la proximité de la villa romaine dite de la Domergue.

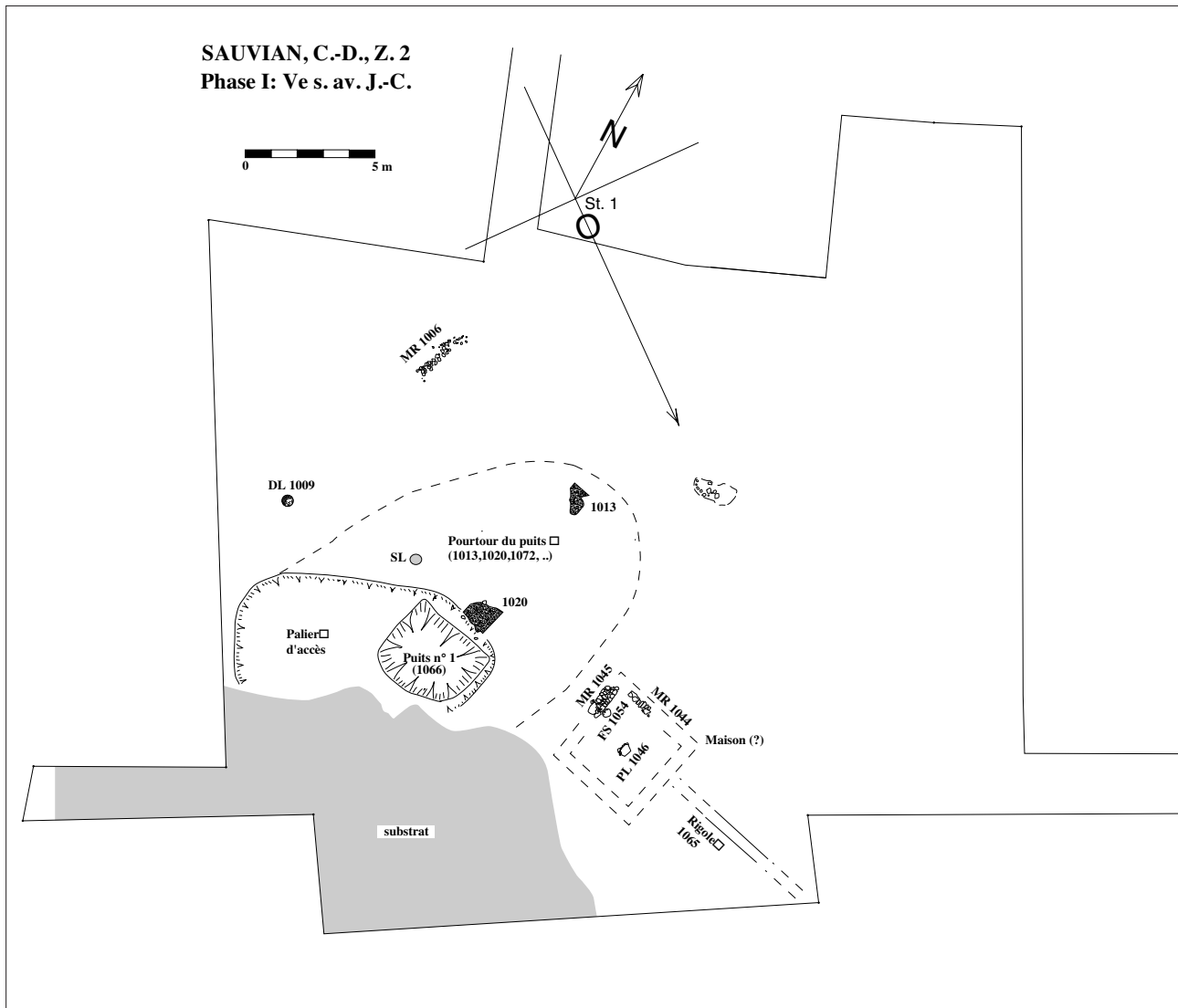


Fig. 4 - Sauvian, Casse-Diables, Zone 2. Les vestiges de la première phase (Ve s. av. J.-C.) (plan C. Olive).

bd2 et, d'autre part, sur une amphore massaliète de type Dicocer, A-MAS bd3/5.

Le puits a donc sûrement fonctionné entre l'extrême fin du VI^e s. ou le début du Ve s. et le milieu du Ve s. av. J.-C., mais il a sans doute été utilisé plus longtemps, car les labours n'ont épargné que les niveaux les plus profonds.

Le puits est ensuite comblé (fig. 5) par le déversement de gravats de toute sorte, de déchets culinaires, de galets, etc. Le comblement s'est fait apparemment surtout à partir des "paliers" de la zone ouest et sud⁴.

Le mobilier recueilli (fig. 9, 10, 11) permet de dater l'abandon de ce puits et son comblement de la première

moitié du IV^e s., ce qui conforte l'idée d'une utilisation plus longue que celle indiquée par les niveaux conservés du pourtour.

Le bâti

Le seul espace bâti relativement bien conservé se trouvait dans la zone est. Les murs 1044 et 1045 formaient l'angle (incomplet !) d'un bâtiment qui devait compter, à l'intérieur, au moins un pilier (us 1046), (fig. 4 et 12).

Le mur 1045, de direction nord-sud, présentait un solin très bien construit : la fondation était en pierres calcaires, équarries sur la face externe, disposées de façon à créer un creux entre les deux parements, qui était comblé par

⁴ Les us 1074 et 1078 constituaient les principales recharges du comblement et contenaient beaucoup de charbons, cendres, ossements, céramique, ...; 1067, sous 1074/1078, première recharge de comblement, couvrait le limon du fond – us 1071 – et se composait de gravats. L'us 1071, sous l'us 1067, recouvrait le fond : de faible épaisseur, elle indique un court laps de temps entre l'abandon du puits et son comblement.

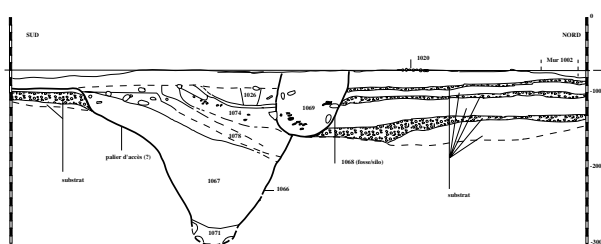


Fig. 5 - Coupe du puits n°1 (relevé de A. Hasler, C. Olive et D. Ugolini).

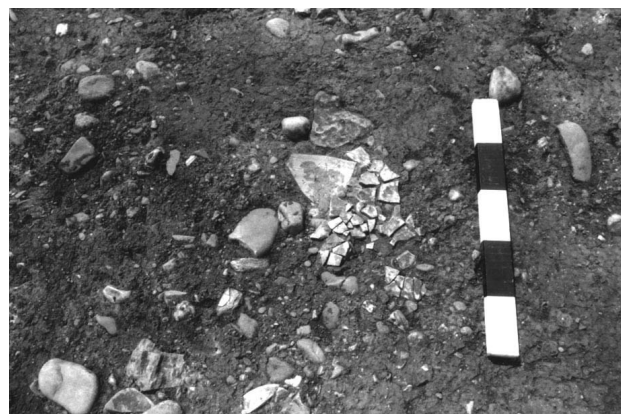


Fig. 6 - Sol du pourtour du puits n° 1 (us 1020) (cliché pris de l'est par D. Ugolini).

quelques galets calibrés. Il est possible que l'élévation (probablement en adobes) ait compté au moins une assise de galets.

Le mur 1044, de direction est-ouest, sans doute lié à 1045 (mais l'angle manquait), était très abîmé : il ne restait que le parement interne constitué de pierres calcaires irrégulières posées de chant.

La base du pilier 1046, à égale distance de deux murs précédents (2 m), était constituée d'une épaisse dalle calcaire carrée, posée à même le sol et calée sur un côté par trois galets.

Les sols correspondant à l'espace délimité par ce bâti étaient particulièrement pauvres en mobilier archéologique⁵.

A l'extérieur et à l'ouest de la pièce délimitée par les murs 1044 et 1045, était conservé un lambeau de sol (us 1059).

Cet état était scellé par une couche de destruction qui recouvrait les murs et les sols (us 1031 présentait déjà les sillons de la charrue). Très argileuse, très dure et de couleur jaune à brun, elle avait une aspect hétérogène et comprenait par endroits – et notamment au-dessus des murs 1044 et 1045 – des “poches” d'argile (fragments d'adobes ?).

Une excavation de forme à peu près circulaire (us 1042), mal définie à la fouille à cause de la destruction mais appartenant sûrement à l'installation du bâti de la phase II, avait coupé le sol 1059 et détruit l'angle entre les murs 1044 et 1045.

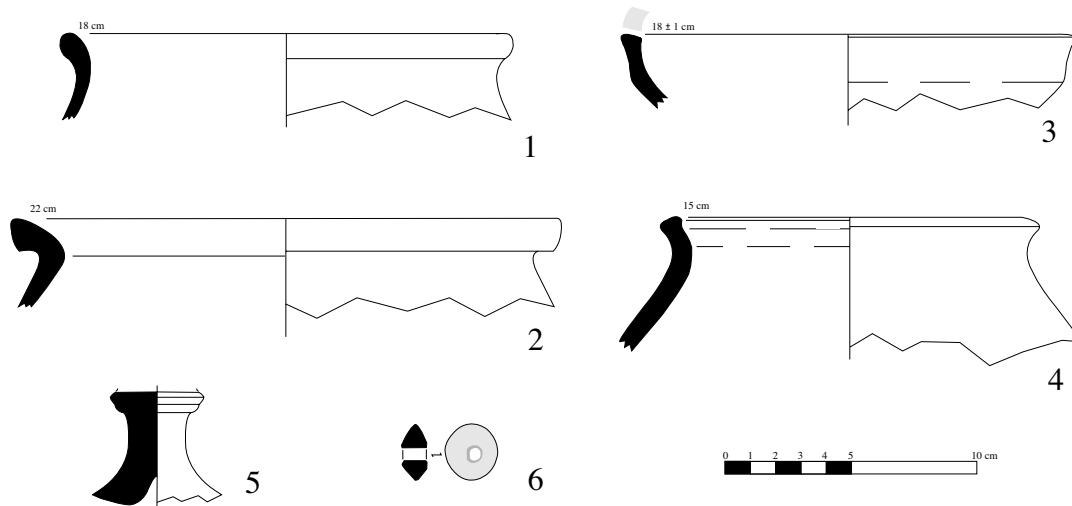


Fig. 7 - Mobilier du pourtour du puits n° 1 (us 1056), (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini) : 1-2 : céramique de cuisine tournée ; 3 : céramique à pâte claire beige peinte ; 4 : céramique à pâte beige non peinte ; 5 : attique ; 6 : fusaïole.

⁵ Une soixantaine de fragments ont été recueillis. Le premier sol (us 1061) presque stérile et antérieur au bâti, ne présentait que de très rares et minuscules fragments atypiques et correspondait au premier piétinement du secteur. Le sol 1057, déjà lié à l'utilisation du bâti, était une couche de couleur marron foncé à gris, très dure et compacte, présentant en surface un léger cailloutis très clairsemé ; une excavation peu profonde de forme circulaire pratiquée dans ce sol (us 1054 et 1055), contre le mur 1045, avait probablement servi à caler un vase. Le sol 1047 était le dernier en place et se composait d'argile et de galets.

Classe	N Fr	NF n° Célog.	NM [n°]Célog.	NMF Célog.	Forme/ style	Typologie [PACQ/CER]	Q. de forme
P. Cl. Beige n. p.	1237		22		cruche cruche cruche cruche cruche cruche gial à mail coupe coupe coupe 1 à 7 coupe cruche ou coupe d'pé l'éclaté amphore [ane urne couvercle divers, indét.]	indét. CL-WAS 573 CL-WAS 573 ou 574 CL-WAS 574 CL-WAS 575 CL-WAS 571 ou 572 CL-WAS 573 proche CL-WAS 711 CL-WAS 723 CL-WAS = 11b CL-WAS = 177 CL-WAS 572 CL-WAS = 25b CL-WAS 575 B-LANG série 10 CL-WAS 511 proche CL-WAS 711	1b, 11 ann., 2a bil. 2a subm 1b 2b, 11 ann. 1b 1b 2b 1b 1b 1b 2a serdes. 1b 2b 1b 1b 2b, 11 ann. 1b 1b
P. Cl. Beige p.	57		4		cruche coupe coupe coupe coupe cruche ou urne [ane couvercle divers, indét.]	CL-WAS 573 ou 574 CL-WAS 723 CL-WAS série = 20 CL-WAS = 73 à bad d'ail à bad d'amp. B-LANG série 10 proche CL-WAS 711	2b 1b 11 1b 1b 1b 1b
P. Cl. Orange n. p.	712		7		cruche [ane [ane	CL-WAS 573 ou 574 B-LANG 12 B-LANG série 10	2b, 11 2b, 21 annb. 2b, 11 annb.
P. Cl. Orange p.	20		2		[ane goblet, carène]	B-LANG série 10 CL-WAS série = 50	2b, 11 annb. 1a
P. Cl. Blanche n. p.	212		7		cruche [ane d'pé craie 7 [ane ou urne divers, indét.]	bad à mail B-LANG 12 CL-WAS 571 CL-WAS = 67	1b, 1a bil. 1b, 11 ann., 11 annb. 2b, 11 2b 1b 21 ann.
P. Cl. Blanche p.	15		3		coupe coupe 1a amphore 7	CL-WAS = 73 CL-WAS = 12	1b 1b 1b
bélique b-lamp.	20		1		[ane divers, indét.]	B-LANG 12	1b, 21 annb. avec trous. régior. 1a bil de
Grise monochrome	1=5		5		coupe 1a coupe coupe ou goblet gial à mail	GR-WONG 1a proche GR-WONG = 1 GR-WONG 57 GR-WONG =	2b, 21 1b 1b, 11 annb. 2b, 21
Grise du Languedoc	1		1		couvercle	Bancouls 1225, 11a, 2-3	1b
Côte Calabre	=		0				
Bu chero	1		0				
Milieu	2		0		coupe à pied haut	A-LANG = 2=5	11 ann. 1a
Wolters	5		5		p. d. n. p. p. d. n. p. p. d. n. p. p. d. ann. n. p. gôle CC1	CL-WAS 573b proche CL-WAS 573 CL-WAS 575 proche CL-WAS 571	1b 1b 1b 1b 1b
Cér. Cubine l ournée	207		24		marmite marmite marmite grand vase	CC1-LQC 1b CC1-LQC 2a	1a, 21 =b 11 2b
Cér. Non l ournée	170		5		coupe ou urne coupe ou jatte coupe coupe couvercle urne ? divers, indét.]		1b 1b 1 annb., rétréciture 1b 1b 1b 1p d'éc. d'ail, 1p avec préhension et l'ingestion.
TOTAL VASELLE	2009		92				
Amph. Elongue	10		0			A-WAS bad 2	1b, 2a
Amph. Massifolia	211		1			A-GRE Sam 1 =	11
Amph. Gracque	13		1		indét.		1b
Amph. bérigue	121		2			A-BE bad 1	2b, 1a
Amph. indét.	5		0				
TOTAL AMPHORES	261		0				
Dolium	07		2			DOL ILLW bad 10 à bad d'ail	1b 1b
TOTAL GÉNÉRAL	2017		94				
Autres Mobiliers							
Mura	1 kr. à l'ord bleu l'ind. l'ord à red, avec une bande jaune						
Vase cuite	1 l'écaille						
Graie	1 kr. (de maide 7)						
Claméque	un jalon réifié dans un tr. de sér. à g. 5a clain						

Fig. 8 - Tableau du mobilier des unités stratigraphiques composant le pourtour du puits n° 1 (réalisé par D. Ugolini).

[illegible]

DAN 1992, 1993, 1994, 1995
 CHRISTOPHER LEE : 2000, 1999
 ERIK : 1991, 1992, 1993, 1994

Fig. 9 - Tableau du mobilier des unités stratigraphiques constituant le comblement du puits n° 1 (us 1067, 1074, 1078, 1071, 1026), (réalisé par D. Ugolini).

La date d'installation et d'utilisation de l'ensemble défini par les murs 1044 et 1045, ainsi que par le pilier 1046, se place dans le ^{Ve} s., malgré un échantillonnage relativement faible. Sa destruction devrait se situer vers la fin du même siècle ou au début du suivant, du moins sur la base du mobilier recueilli dans les us 1031 et 1042.

Dans la zone sud-est, au contact de la limite de la fouille, la première fréquentation du site est concrétisée par la présence de quelques fragments de céramique isolés et des charbons de bois épandus sur le sol naturel (us 1070) dans lequel une petite rigole (us 1065) de direction sud-est/nord-ouest a été creusée, avec un pendage vers le nord (c'est-à-dire dirigé vers le bâti représenté par les murs 1044, 1045 et le pilier 1046), (fig. 4). Elle a été coupée par la Tranchée K, au-delà de laquelle elle n'a pas été retrouvée (profondeur : 10-15 cm ; largeur : 30 cm env.), elle n'a donc été observée que sur 2 m de longueur, ce qui

ne permet pas de conclure sur sa fonction.

Ici, le remblaiement pour l'édification de la phase II est représenté par les us 1012, 1028 et 1032, correspondant en fait à un unique niveau épais d'une quinzaine de centimètres. Elles étaient assez riches en mobilier archéologique datable entre le début et la fin du V^e s.

Les vestiges de la zone ouest ne sont pas mieux conservés. Il s'agit essentiellement des restes d'un mur en galets (us 1006) et d'un petit *dolium* (us 1009), (fig. 4).

Du mur 1006, conservé sur une longueur d'env. 2 m (largeur : 40 cm), de direction nord-est/sud-ouest et installé sur le substrat limoneux, il ne restait qu'une assise du solin en galets calibrés. De part et d'autre du mur, les us 1017 et 1018 correspondent au premier piétinement du substrat, que l'on peut dater – en fonction d'un bord d'amphore étrusque de type A-ETR 3C et d'un bord d'amphore massaliète de type A-MAS bd3/5 – de la première moitié

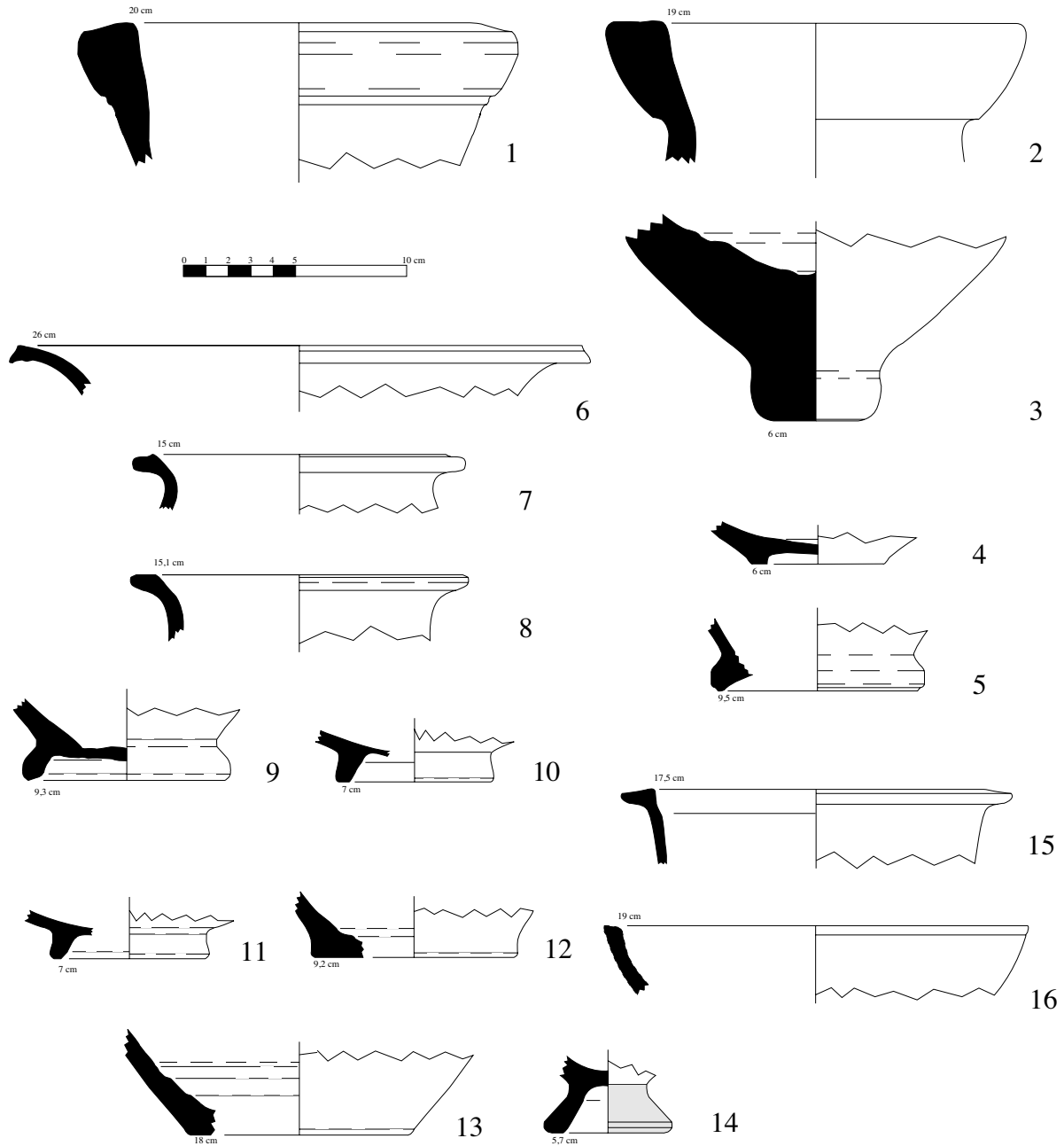


Fig. 10 - Mobilier du comblement du puits n° 1 (us 1074), (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).

1-3 : amphores massaliètes ; 4-5 : grise monochrome ; 6-13 : céramique à pâte beige non peinte ; 14 : céramique à pâte beige peinte ; 15 : céramique à pâte blanchâtre non peinte ; 16 : céramique à pâte orangée non peinte.

du V^e s.

A 3,50 m au sud du mur, se trouvait un petit *dolium* installé dans le substrat (us 1009, et ses comblements 1023, 1029) et isolé de son contexte (fig. 13). Privé de la partie supérieure, ce vase de stockage de petite taille était non tourné et de couleur orange. Son comblement (terre, fragments du vase, galets) résultait de sa destruction par la charrue.

Entre le petit *dolium* 1009 et le puits n° 1, une sole de

foyer de forme circulaire (fig. 4, SL) a été observée seulement en coupe. Elle se trouvait entre deux jetées successives de galets et sa position témoigne de la longue utilisation du puits et des activités (domestiques, à ciel ouvert ?) qui se sont déroulées à sa proximité.

Si les vestiges correspondant à cette période sont rares, ils sont malgré tout les plus nombreux et témoignent d'un habitat composé d'au moins un espace peut-être d'habita-

La «ferme» protohistorique de Sauvian (Hérault)

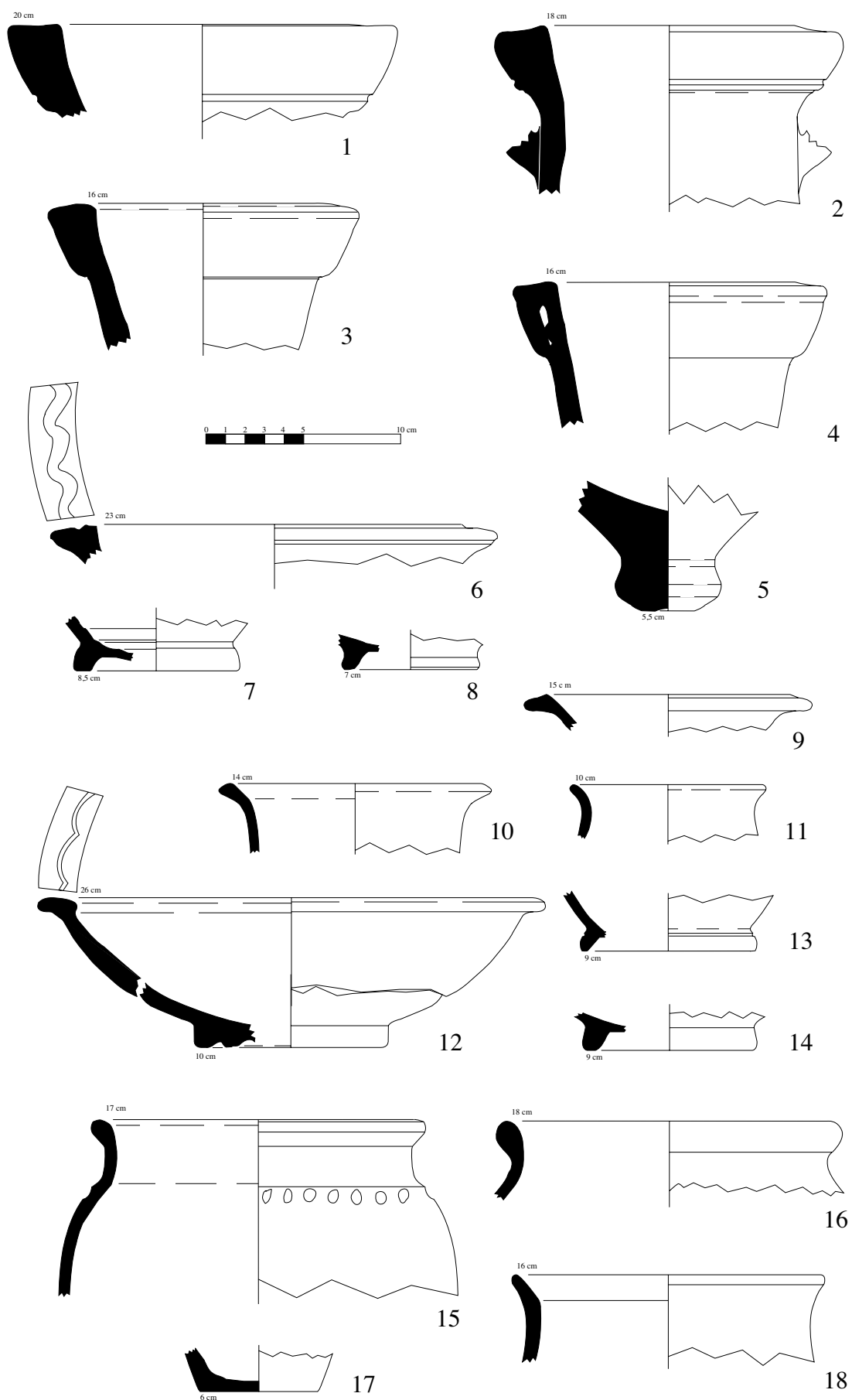


Fig. 11 - Mobilier du comblement du puits n° 1 (us 1078), (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).

1-5 : amphores massaliètes ; 6-8 : grise monochrome ; 9-14 : céramique à pâte beige non peinte ; 15-17 : céramique de cuisine tournée ; 18 : céramique non tournée.

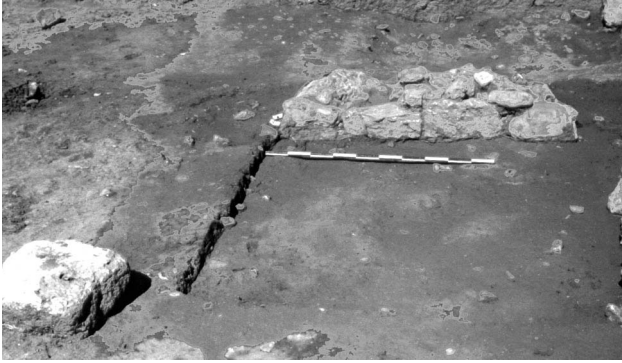


Fig. 12 - L'espace bâti formé par les murs 1044 et 1045 ainsi que par le pilier 1046 (cliché pris de l'est par D. Ugolini).

tion (pièce délimitée par les murs 1045 et 1044 et pilier 1046) et, peut-être, d'une dépendance ou d'un second espace d'habitation (mur 1006 ; *dolium* 1009). Quant à la "rigole" (1065), située à l'extrémité est et qui date de la même période, sa fonction n'a pu être élucidée.

Le bâti de la zone Est est très arasé et ne permet pas des restitutions fiables, mais on peut envisager que la pièce délimitée par les murs 1044, 1045 et le pilier 1046 en fait couvrait au moins le double de la surface conservée. Elle devait dessiner un espace carré (4 m de côté) avec un



Fig. 13 - Le petit dolium (us 1009), (cliché pris de l'est par Ph. Gros).

pilier central, pour une superficie d'environ 16 m². Ainsi, la maison aurait été placée immédiatement à côté du banc de galets qui affleure à cet endroit. Quant aux vestiges de la zone ouest, aucune proposition, même sommaire, ne peut être avancée.

L'espace bâti se développait donc apparemment au nord-ouest et au sud-est du puits n° 1.

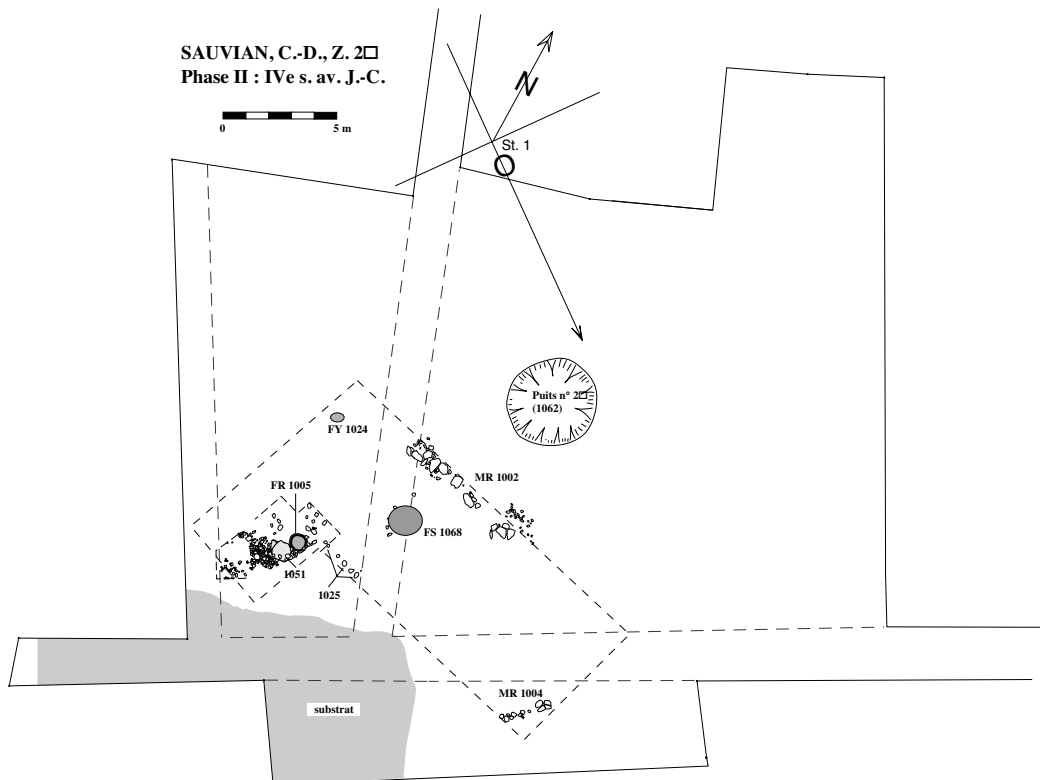


Fig. 14 - Les vestiges de la phase II (IVe s. av. J.-C.), (plan C. Olive).

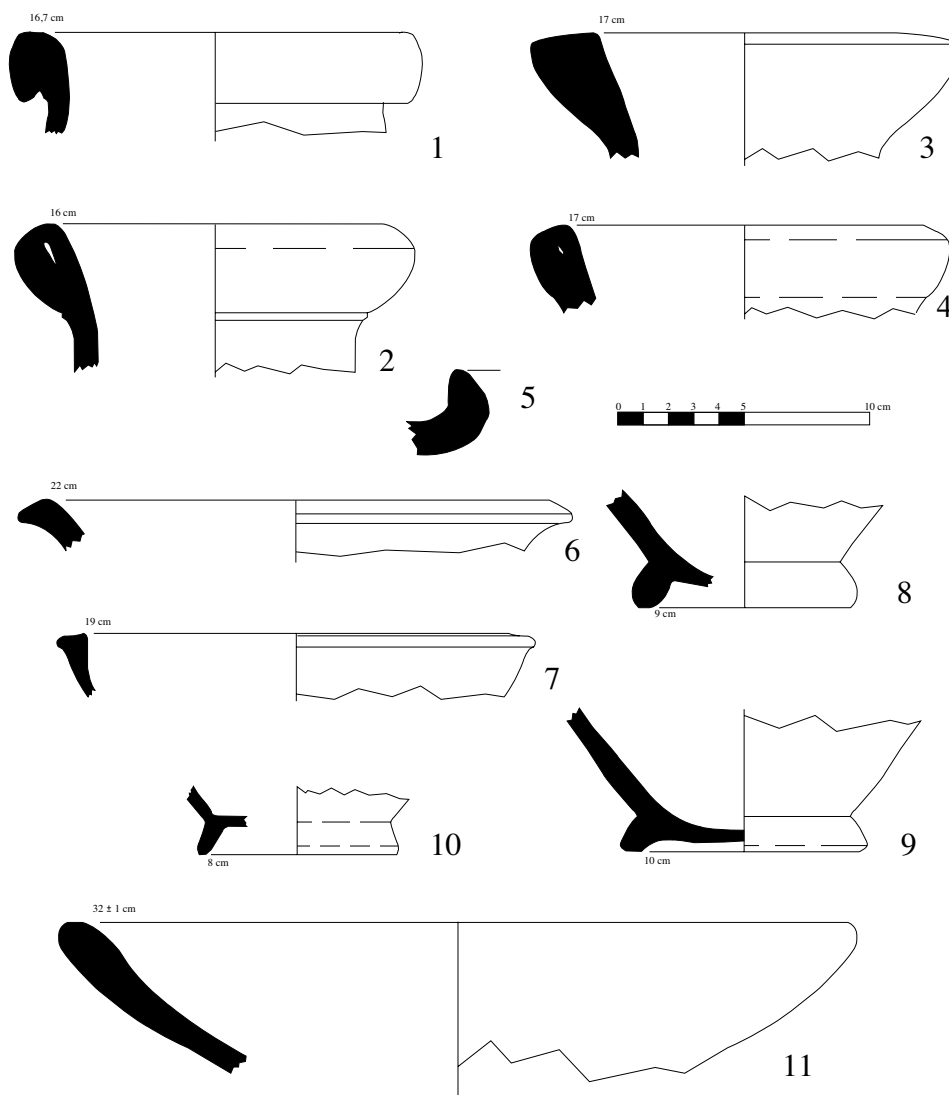


Fig. 15 - Mobilier de l'us 1075 (remblai au-dessus du puits n° 1), (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).

1 : amphore étrusque ; 2 : amphore grecque ; 3-4 : amphores massaliètes ; 5 : amphore ibérique ; 6 : céramique à pâte claire ibéro-languedocienne (Aude ?) ; 7 : grise monochrome ; 8-10 : céramique à pâte beige non peinte ; 11 : mortier biterrois.

Le mobilier issu des niveaux de cette phase indique que la fréquentation du lieu a commencé vers la fin du VI^e s. ou le début du V^e s. av. J.-C., mais la véritable mise en place de l'établissement a dû avoir lieu légèrement après. Le puits n° 1 et les structures à proximité ont été utilisées pour une période de l'ordre de 100 ans.

Du point de vue de sa composition, le mobilier exhumé est entièrement de type domestique.

La phase II (fig. 14)

De profonds réaménagements affectent le site dans la première moitié du IV^e s., qui vont complètement changer sa physionomie. Encore une fois, et même plus gravement, l'état de destruction des vestiges empêche une approche globale suffisamment documentée.

À cette période, qui couvre en gros le IV^e s., appartient

une série importante de remblais qui recouvrent les vestiges antérieurs (fig. 14).

Le puits n° 1 est comblé et son pourtour puissamment remblayé : les us 1075, 1076 et 1077 constituent un puissant apport de gros galets mêlés à de la terre et à du mobilier archéologique dont la chronologie est semblable à celle du comblement du puits (fig. 15-19).

La zone de l'ancien puits est alors investie par un habitat malheureusement très arasé, mais qui permet quand même de voir que toute la zone située au sud du mur 1002, construit à ce moment, est désormais bâtie (four 1005 ; mur 1004 ; mur 1002).

Le puits n° 2

Créé pendant cette période, le puits n° 2 (us 1062) se situe à environ 3 m au nord du mur 1002 (fig. 14).

De forme circulaire (Ø : 4 m), il est un peu plus grand

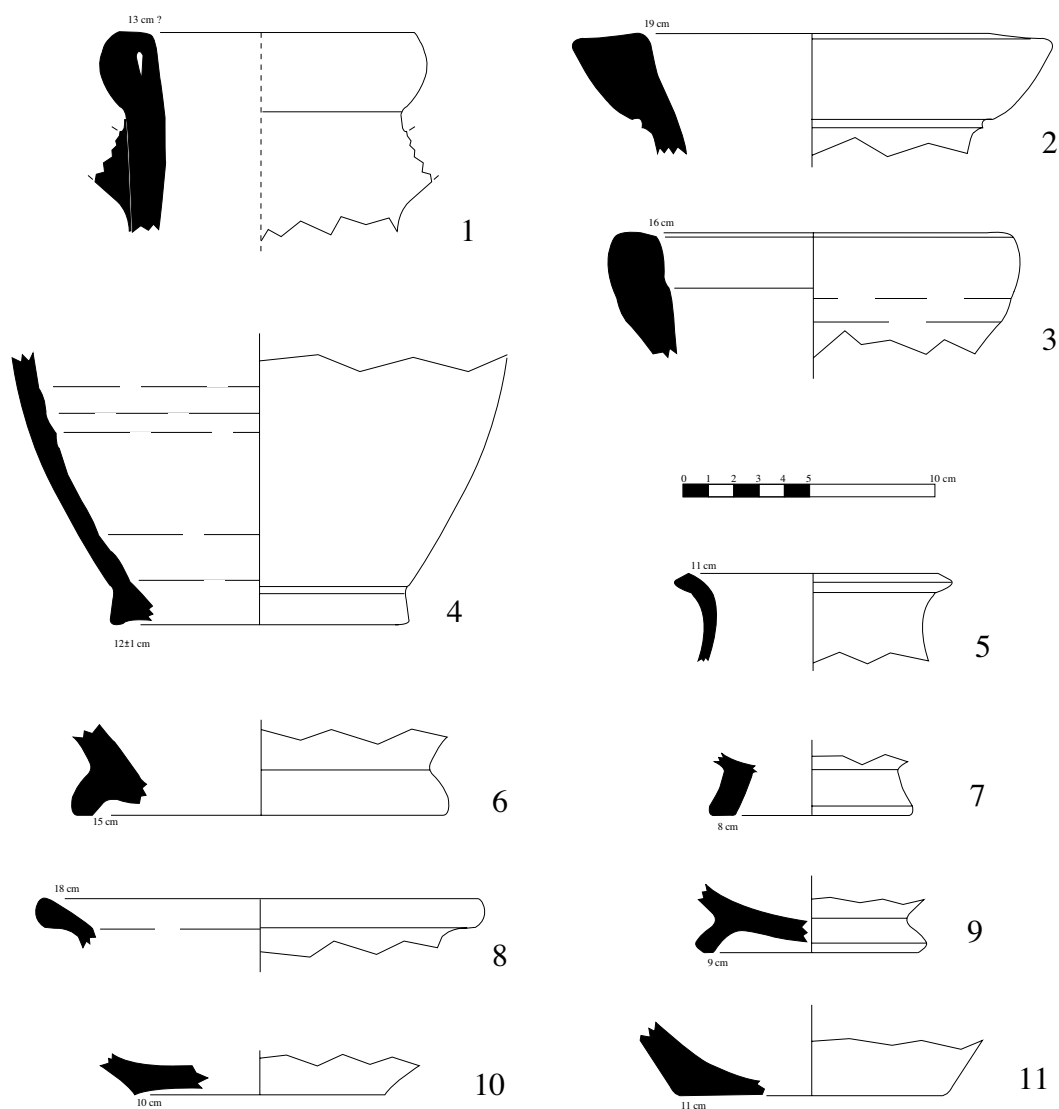


Fig. 16 - Mobilier de l'us 1076 (remblai au-dessus du puits n° 1). Première partie (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).

1 : amphore grecque ; 2-3 : amphores massaliètes ; 4-5 : céramique à pâte blanchâtre non peinte ; 6 : céramique à pâte beige non peinte ; 7 : céramique à pâte orangée non peinte ; 8-10 : céramique de cuisine tournée ; 11 : céramique non tournée.

que le puits n° 1 et sa forme est plus régulière (prof.: -3,50 m). Creusé à partir d'un niveau d'utilisation disparu dans les labours, son fond était tapissé de façon régulière et systématique avec de gros galets.

Le comblement était constitué de trois principales recharges (fig. 20) : us 1063 (recharge supérieure constituée exclusivement de très gros galets contenant un lot relativement important de fragments céramiques malheureusement assez atypiques, bien que sans doute tous protohistoriques, du IV^e s.) ; us 1064 (couche noire charbonneuse contenant quelques fragments de céramique protohistorique ; la vase noire du fond (stérile).

Ce puits, sans doute postérieur au premier puisque son creusement a partiellement coupé le cailloutis de la bor-

dure du puits n° 1 et puisque le niveau à partir duquel il a été fait a disparu, ne se lie clairement à aucune autre structure présente. À titre d'hypothèse, on peut suggérer qu'il ait fonctionné en même temps que les murs 1002 et 1004 et le four 1005. L'épaisseur relativement importante de la vase du fond laisse supposer qu'il est resté ouvert et inutilisé pendant une assez longue période avant d'être bouché.

Le bâti

Il ne nous reste quasiment rien du plan de cette phase : on peut juste souligner que le mur 1002, qui est long au moins de 5,50 m et devait être assez imposant, respecte les directions relevées pour la phase précédente. Quant au

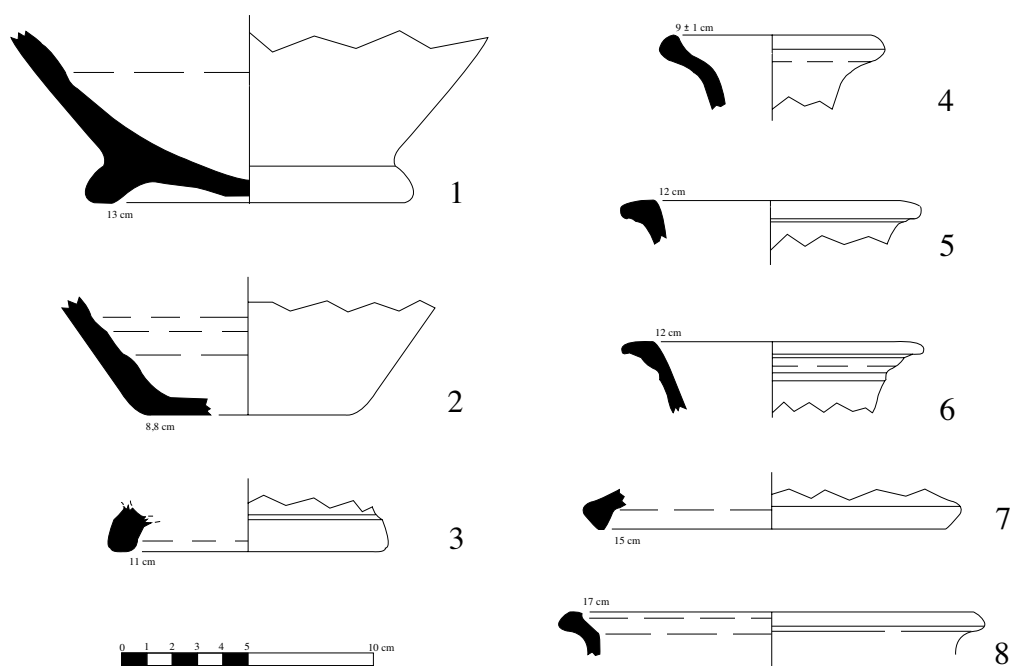


Fig. 17 - Mobilier de l'us 1076 (remblai au-dessus du puits n° 1). Seconde partie (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).
1-8 : céramique à pâte beige non peinte.

mur 1004, qui est légèrement en biais, il a été fortement endommagé par la charrue qui a pu en bouger les pierres.

Le mur 1002, (fig. 14), de direction est-ouest, apparaissait comme un alignement lâche, très abîmé et ébranlé par la charrue (arrachement des blocs), de grosses pierres calcaires non équarries disposées les unes à la suite des autres en deux parements. Conservé sur une seule assise large de 0,50 m (à l'endroit le mieux conservé) et pour une longueur de 5,50 m, d'un point de vue stratigraphique il ne se liait à aucune autre structure présente. Il apparaît néanmoins clairement que son installation a occasionné une excavation large d'environ 3 m qui a partiellement détruit le cailloutis lié au fonctionnement du puits n° 1 et il est donc postérieur à celui-ci. D'autre part, le "creusement" (us 1042), observé dans la zone est, témoigne de la destruction du parement nord du mur 1044 et de l'angle formé par 1045 et 1044 lors de la construction de 1002.

De part et d'autre du mur 1002, les us 1015 et 1016 (niveau de couleur brun-noir, composé de terre, nodules d'argile, galets et éclats de calcaire) correspondent aux uniques niveaux en place, déjà perturbés par la charrue (traces d'arrachement des pierres du mur 1002). Ils comblent l'excavation effectuée dans le cailloutis du pourtour du puits n° 1 (us 1020) pour la construction du mur 1002 et en datent l'installation, mais les fragments recueillis sont atypiques et la date reste floue (courant du IV^e s.).

Un foyer lenticulaire (us 1024, Ø : 40 cm), présentant

beaucoup de charbons, situé à proximité du mur 1002, appartient à la période d'installation de celui-ci.

Les données recueillies pour sa chronologie, bien que limitées, semblent confirmer une date de construction du mur 1002 comprise entre la fin du V^e s. et la première moitié du IV^e s.

La zone située à l'est, a révélé, sous une couche de terre arable argilo-limoneuse épaisse d'environ 50 cm, les restes du mur 1004 (fig. 14) de direction nord-est/sud-ouest, dans un très mauvais état de conservation. Attesté sur une longueur de 70 cm, il a une largeur de 40 cm et la fondation est construite en gros blocs calcaires non taillés (40 x 20 cm). Son élévation était au moins partiellement en galets calibrés. Plusieurs galets et blocs calcaires épars témoignent de la destruction de ce mur par les labours.

Le mobilier des us 1008 et 1011 (de part et d'autre du mur 1004 et qui peuvent être contemporaines de celui-ci), permet simplement d'affirmer que leur constitution est postérieure au V^e s.

À cet état appartient aussi une fosse ("sentie" mais impossible à mettre en évidence et à délimiter précisément), qui a perturbé les niveaux inférieurs et à laquelle il faut attribuer les quelques intrusions du IV^e s. reconnues dans 1012, 1028 et 1032.

Cinq mètres au sud du mur 1002, est apparue une cou-

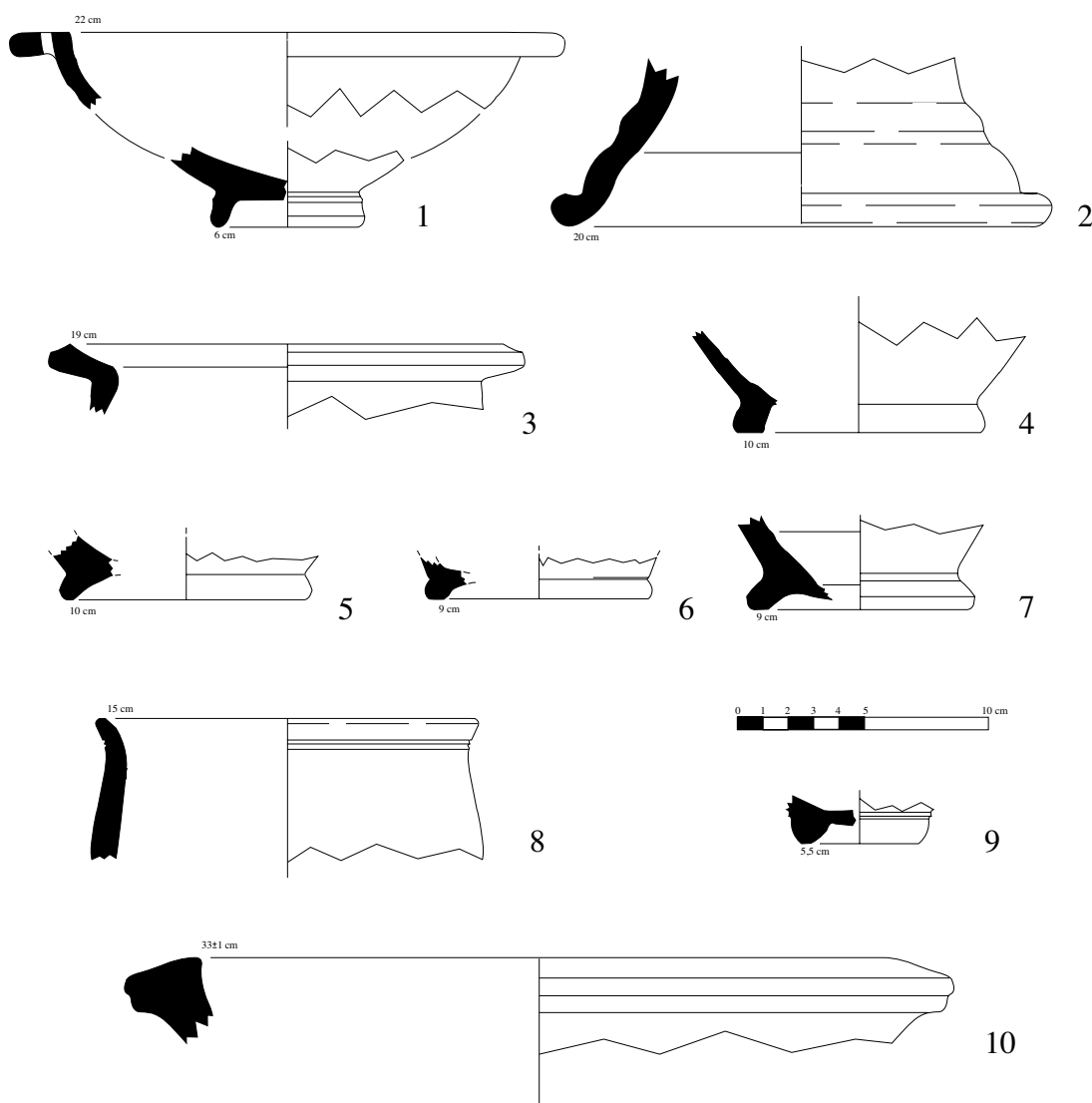


Fig. 18 - Mobilier de l'us 1077 (remblai au-dessus du puits n° 1). Première partie (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).

1 : grise monochrome ; 2 : céramique à pâte claire ibéro-languedocienne (Aude ?) ; 3-7 : céramique à pâte beige non peinte ; 8-9 : céramique à pâte orangée non peinte ; 10 : *dolium*.

che très charbonneuse (us 1026) large d'une soixantaine de centimètres et nettement délimitée par un alignement de galets (us 1025). En fait, cet aménagement correspond, d'une part, au comblement du puits n° 1 (us 1026) et, d'autre part, au remblai de galets (us 1075, qui affleure ici) préalable à l'installation du bâti de la phase II. Il se peut que l'us 1025 corresponde en fait à une paroi en galets, installée directement sur 1075.

Le substrat de petits galets affleurerait au sud à environ 6,50 m du mur 1002.

Le four 1005 (fig. 14, 21-22) apparaissait, après le premier nettoyage, comme une zone circulaire rubéfiée délimitée par des galets (us 1010 et 1052 : probablement des "murs" en galets installés directement sur le remblai de galets) contre lesquels se distinguait un enduit d'argile épais de 2-3 cm. Le four avait une forme sub-circulaire (Ø : 0,70 x 0,63 m) et ses parois étaient conservées sur le

côté sud sur une hauteur de 18 cm maximum. La sole (fig. 21) était bien conservée et avait une épaisseur de 2 à 3 cm. Elle ne présentait pas de radier construit, mais reposait pour partie sur un niveau limoneux de couleur grise et pour partie sur le remblai de galets 1075 (fig. 22). L'affleurement de galets marque une limite très nette entre les limons bruns (us 1041 et 1033), le four 1005 et les niveaux de destruction de celui-ci.

À proximité immédiate du four 1005, se trouvait une plaque d'argile cuite (us 1051) contenant de minuscules éclats de calcaire, recouverte par une couche argilo-limoneuse noire (1050, 1030, 1040). Les contours suggèrent une forme ovoïde de 0,90 m de diamètre placée contre 1052 et 1010. La surface, très irrégulière, reposait directement sur la recharge de galets (us 1075).

Au sud et à l'est du four 1005, deux niveaux argilo-limoneux bruns (us 1033 et 1041), très pauvres en mobi-

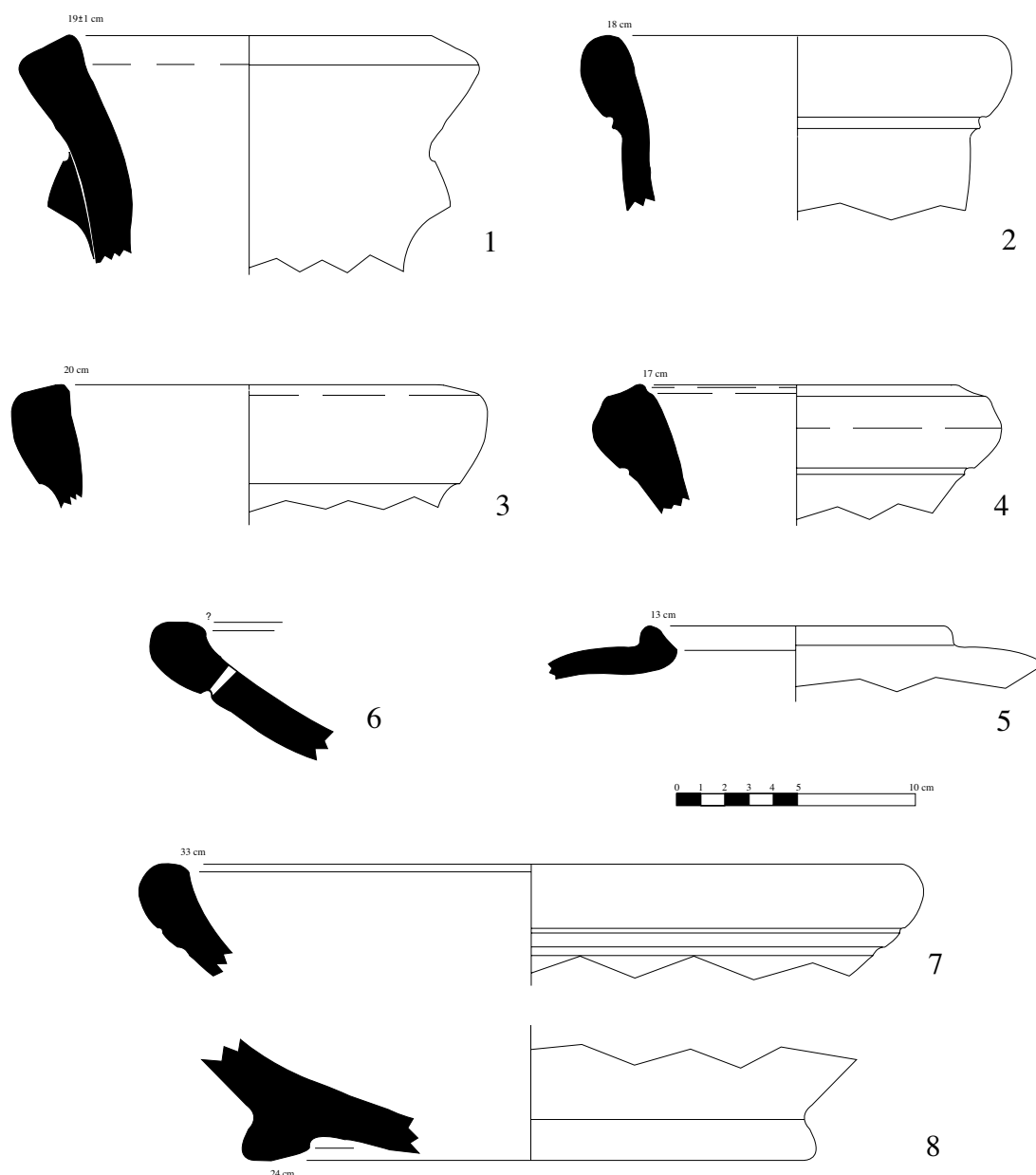


Fig. 19 - Mobilier de l'us 1077 (remblai au-dessus du puits n° 1). Seconde partie (dessins de N. Le Meur et D. Ugolini).
1-4 : amphores massaliètes ; 5 : amphore ibérique ; 6 : mortier biterrois ; 7-8 : mortiers massaliètes.

lier archéologique, ne présentaient pas de traces évidentes d'une quelconque liaison avec le fonctionnement du four (comme p. ex. des charbons), ni à sa destruction (comme p. ex. des fragments de parois). On se trouve apparemment ici à l'"extérieur".

Les niveaux de destruction (us 1030, 1040, 1049) sont caractérisés par un limon argileux très noir et charbonneux incluant des éléments des parois du four et d'argile cuite.

Particulièrement arasé, cet état ne permet pas une approche détaillée de l'habitat et on ne perçoit que quelques faits. Ainsi, il apparaît au moins que la deuxième phase a impliqué une réfection globale des bâtiments. Si

les alignements des murs semblent conserver les mêmes directions que précédemment, l'aménagement des espaces a profondément varié : le puits n° 2 est construit apparemment hors les murs du bâti et l'espace d'habitation (?) se déplace (ou investit) la zone auparavant occupée par le puits n° 1.

Le mobilier (fig. 23)

La céramique

Le faciès mobilier céramique est particulièrement inté-

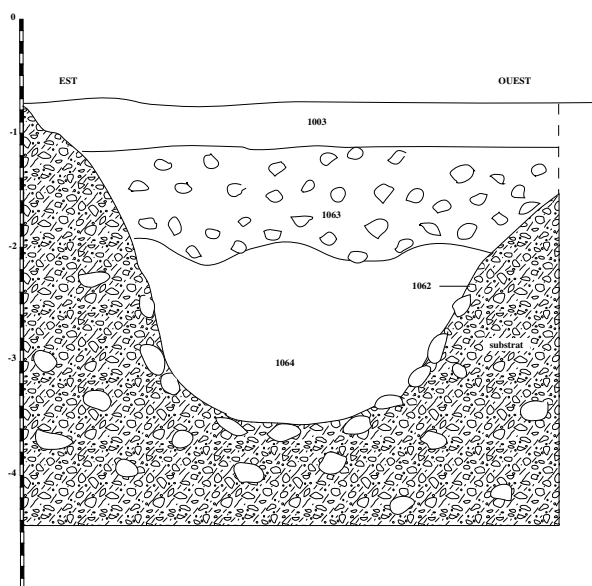


Fig. 20 - Coupe du puits n° 2 (relevé de C. Olive et D. Ugolini).

ressant, malgré un état de conservation plutôt mauvais (surfaces des vases érodées, décors peints souvent disparus) dû à l'acidité du terrain.

La céramique non tournée est peu représentée et, pour les besoins culinaires, la tournée à gros dégraissant est dominante, avec les formes caractéristiques de la zone Orb/Hérault (CCT-LOC).⁶ De même, les mortiers sont pour la plupart des produits biterrois, mais les massaliètes sont aussi bien attestés.⁷

La vaisselle de table (qui peut être peinte ou non

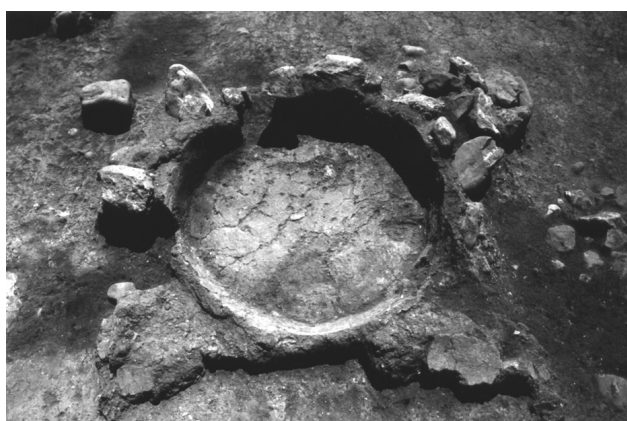


Fig. 21 - Vue du four domestique us 1005 (cliché pris du nord par N. Le Meur).

peinte) est réalisée surtout en céramique à pâte claire, qui se subdivise en trois groupes différents : à pâte jaune très claire (blanchâtre), à pâte beige, à pâte orangée.

À elle seule, la céramique à pâte claire représente plus de 70 % des fragments et près de 60 % des individus : elle est sans doute en grande partie (celle à pâte blanchâtre et celle à pâte beige) de fabrication régionale (Béziers, Hérault). Celle à pâte orangée, qui est numériquement la moins abondante, n'est pas typiquement biterroise et pourrait être soit de fabrication locale, soit importée.

Parmi les formes, les jarres sont peu représentées, conformément à ce qui s'observe à Béziers-même et le faible nombre de fonds ombiliqués (typiques des jarres ibériques ou ibéro-languedociennes) confirme le rattachement de la production à la zone Orb/Hérault. Dans son ensemble, la céramique à pâte claire présente surtout les formes de la vaisselle de table, comme les coupes et les cruches.

La céramique grise monochrome est peu abondante, mais représente néanmoins plus de 8 % des individus : elle est de type biterrois et les formes sont celles du service de table (notamment plats à marli et gobelets carénés : voir Olive 1997 pour des comparaisons avec Béziers).

La céramique attique et les autres céramiques importées sont rares.

La consommation amphorique est relativement élevée (15 % environ) et les amphores de Marseille sont de loin les plus abondantes alors que les ibériques ne représentent que 10 % et les étrusques 4 % des individus. Il faut encore noter que les amphores grecques non massaliètes sont assez nombreuses.

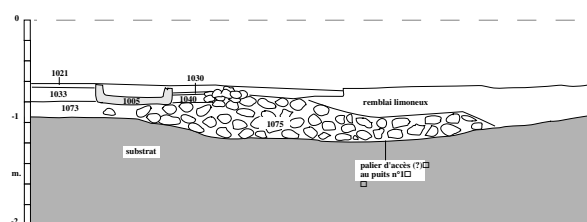


Fig. 22 - Coupe de la zone du four us 1005 (relevé de N. Le Meur et C. Olive).

⁶ L'abréviation CCT-LOC du Dicocer signifie Céramique Commune Tournée du Languedoc Occidental, mais ici elle équivaut à Céramique de Cuisine Tournée du Languedoc Occidental (voir déjà Olive 1997, note 11).

⁷ Les mortiers du site sont en cours d'étude par E. Gòmez.

[illegible]

Fig. 23 - Tableau général du mobilier issu de la fouille du site de Casse-Diables, Zone 2 (données des tableaux fig. 8 et 9 incluses). Ve-IVe s. av. J.-C. (réalisé par D. Ugolini). Première partie.

Les *dolia* sont attestés par une dizaine d'exemplaires et ne représentent que 3 % du volume céramique global.

Autres mobiliers

Outre la céramique, les fouilles ont permis de mettre au jour d'autres témoins mobiliers présentant un certain intérêt.

Parmi les objets métalliques, ceux en bronze sont les plus nombreux, mais sont peu caractéristiques (au moins une fibule, alors que le reste est indéterminable). Un fragment de couteau est la seule pièce en fer.

Quant aux objets en pierre, plusieurs fragments de basalte représentent ce qui reste de meules à va-et-vient ; un galet plat et de forme arrondie avec un début de perfo-

⁸ Cette pièce est en tout comparable à celle découverte à Béziers : Olive 1997, fig. 19, n° 5.

[illegible]

Fig. 24 - Tableau général du mobilier issu de la fouille du site de Casse-Diables, Zone 2 (données des tableaux fig. 8 et 9 incluses). Ve-IVe s. av. J.-C. (réalisé par D. Ugolini). Deuxième partie.

ration était peut-être destiné à devenir un poids et une pierre calcaire ronde épaisse d'une dizaine de centimètres et percée en son milieu était probablement un lest ⁸.

Une fusaïole et un jeton retaillé dans une panse de vase en pâte claire sont les seuls objets en terre cuite.

La découverte d'un fragment de vase en verre sur noyau d'argile est assez exceptionnelle, d'autant plus qu'il s'agit de la deuxième pièce mise au jour à Sauvian.

CONCLUSION

De l'eau et des puits

La nappe phréatique se trouve, aujourd'hui, à environ 3 m de profondeur et l'implantation de la "ferme" est de toute évidence liée aux possibilités hydriques du sous-sol et à la facilité de leur exploitation tant pour les besoins quotidiens que pour les importantes possibilités d'irrigation, comme en témoigne le creusement des deux puits, autour – ou à proximité – desquels sont construits des bâtiments.

On connaît à l'heure actuelle peu de puits protohistoriques en dehors de ceux-ci ⁹. Leur forme en entonnoir les rapproche davantage de "puisards" que de véritables puits

⁹ Deux puits protohistoriques ont été découverts lors des fouilles du Moulin Villard à Caissargues (Rens. G. Escallon).

Classe	NFr	% NFr Ncé	% NFr TTC	NBd	% NBd Ncé	% NBd TTC	Forme	Typologie (Dénomination)	El. de forme	Figures
A-MAS	766	60,94	9,28	36	73,47	10,59		A-MAS bd4 A-MAS bd 5 A-MAS bd 3r3 A-MAS bd 3 A-MAS bd 3 ou 4 A-MAS bd 2 A-MAS bd 1 ou 2 A-MAS bd 3r3 ou 7 A-MAS bd 3r3 ou 5 A-MAS bd 6 A-MAS bd 7 7 A-MAS bd 8 7 radet	4b 2b 9b 4b 1b 4b 1b 1b 1b 2b 5b 1b 1b 3r, 5a	Fig. 10, 1. Fig. 15, 4. Fig. 19, 3-4 Fig. 11, 2. Fig. 16, 2 Fig. 11, 1 Fig. 19, 2 Fig. 15, 3 Fig. 19, 1. Fig. 11, 3-4 Fig. 10, 2. Fig. 16, 3 Fig. 10, 3. Fig. 11, 5
A-CR	48	3,82	0,38	6	12,24	1,76		de Lachas 7 7 proche A-MAS bd4 proche A-MAS bd 2 proche A-MAS bd 1	1b 1b, 2r 1b 2b 1b	Fig. 16, 1 Fig. 15, 2
A-IB	305	24,26	3,69	5	10,20	1,47		A-IB E bd4d	4b 1b, 2a	Fig. 15, 5. Fig. 19, 5
A-PLM	1	0,08	0,01	0	0	0				
A-ETR	72	5,73	0,87	2	4,08	0,59		A-ETR 3c	2b 1a	Fig. 15, 1
A-IND ET	65	5,17	0,79	0	0	0				
Totale adobe	1267	100	15,22	49	100	14,41				
DOLIUM	260	46,93	3,15	6	60	1,76		DOLIUM bd1b DOLIUM bd8 DOLIUM bd8a	1b 2b 1b 2b	Fig. 18, 10
DOLIUM Tourné	290 4	52,35 0,72	3,51 0,05	4 4	40 1,13	0 0		radet del. ou supp. pâte CCT	1r 1b 1b 1b 1b	
Totale céramique	554	100	6,71	10	100	2,94				
TOTAL GÉNÉRAL	3288		100	140		100				

Fig. 25 - Tableau général du mobilier issu de la fouille du site de Casse-Diables, Zone 2 (données des tableaux fig. 8 et 9 incluses). Ve-IVe s. av. J.-C. (réalisé par D. Ugolini). Troisième partie.

et d'autant plus que, au moins pour l'utilisation du n° 1, on a eu recours à des sortes de paliers qui permettaient d'accéder plus facilement à l'eau.

Architecture et modes de construction

Les quelques structures mises au jour respectent des directions nord-sud/est-ouest : elles semblent donc ortho-normées. Seul le mur 1004, légèrement en biais, échappe à la règle, mais probablement à cause d'actions secondaires (déplacé par la charrue).

Les techniques de construction observées sont relativement variées, mais témoignent toutes de l'emploi de matériaux disponibles sur place (les galets, l'argile) ou à proximité immédiate (les pierres calcaires).

Les solins des murs sont construits tantôt en galets liés à la terre et tantôt en pierres calcaires, parfois équerries. Dans ce dernier cas, au moins une assise de galets (de réglage ?) venait se superposer à la base en pierres calcaires. Les solins en pierre semblent avoir été réservés aux constructions d'une certaine importance (murs 1044,

1045, 1004, 1002).

L'emploi de l'adobe n'est pas assuré par des découvertes en place – ce qui ne doit pas étonner au vu de l'état de destruction du site –, mais les fragments informes pouvant se rapporter à ce matériau, parfois rougis par un feu secondaire, étaient nombreux. D'autre part, la disponibilité de la matière première sur place, à une époque où la construction en adobes est généralisée dans le Midi, laisse supposer que les élévations pouvaient être réalisées de la même manière que sur les sites voisins.

Organisation de l'espace

Sur la base des vestiges retrouvés, il est difficile de dire s'il s'agit d'une unité d'habitation unique ou si elle comprenait des dépendances séparées. Les différences constatées, pour la phase I, dans les techniques utilisées pour le bâti dans les deux zones (mur en galet dans la zone ouest et solins de pierres calcaires équerries dans la zone est) plaident plutôt pour la seconde hypothèse.

La pièce principale de la phase I semble être celle délimitée par les murs 1044, 1045, avec la base de pilier 1046.

Matière	Nb	Description objet	N° US	Date US	Figures
verre	1 fr	fond noir et bande jaune	1056	500-450	
fer	1	couteau ? manche à bout arrondi, pointe de la lame manquante	1040	350-300	
bronze	1	anneau à section ovale aplatie	1003	IVe s.	
	2 fr	tige à section circulaire (ardill. de fibule ?)	1008	IVe	
	1	aiguille	1012	IVe s.	
	1	module (?)	1047	Ve s.	
	1 fr	fibule : ardillon + partie du ressort			
terre cuite	1	fusaïole bitronconique	1056	500-450	fig. 7, 6
	1	jeton de jeu recoupé dans cér. p. cl.	1076	400-350	
meules en basalte	1 fr	fr indéterminé	1028	fin Ve/déb. IVe s.	
	1 fr	fr indéterminé	1031	fin Ve/déb. IVe s.	
	1 fr	meule, partie mobile	1031	fin Ve/déb. IVe s.	
	2 fr	fr indéterminé	1042	IVe s.	
pierre	1	aiguiseur en grès	1003-2	IVe s.	
	1	galet avec début de perforation	1012	IVe s.	
	1 fr	mica	1048	500-450	
	1 fr	mica	1077	IVe s.	
	1 fr	éclat de quartz travaillé (?)	1055	Ve s.	
concrétions calcaires	1		1021	IVe s.	
	1		1048	500-450	

Fig. 26 - Tableau général du mobilier non céramique issu de la fouille du site de Casse-Diables, Zone 2 (données des tableaux fig. 8 et 9 incluses). Ve-IVe s. av. J.-C. (réalisé par D. Ugolini).

Malgré son arasement, la présence du pilier, qui devait se trouver au milieu de cet espace bâti, suggère une restitution au moins symétrique : au total, la pièce devait couvrir environ 16 m², une mesure finalement conforme à celles connues sur les habitats de la même époque (Dedet 1987, 185-187), mais rien ne permet d'affirmer qu'elle était l'unique pièce à vivre du bâtiment. D'ailleurs, dans cette pièce il n'a été retrouvé aucun élément (sole de foyer, four, réserve ...) qui puisse assurer de sa fonction purement domestique. Il y a donc la possibilité que le bâtiment ait été plus complexe. Encore, la base de pilier est originale, dans la mesure où l'habitat protohistorique contemporain méridional n'a pas eu recours à cette technique, du moins pour ce que l'on en sait à l'heure actuelle.

Le bâti de la phase II semble avoir couvert une superficie importante. Malgré le mauvais état des vestiges, le four domestique 1005, le mur 1004 et le mur 1002 permettent d'envisager une surface bâtie d'au moins 10 x 15 m au sud du puits n° 2.

Superficie du site

L'extension du site a été reconnue sur le côté nord par plusieurs sondages périphériques : tous ont donné des résultats négatifs. Au sud, l'occupation s'étendait au-delà des limites imparties à la fouille et a atteint certainement les bords du canal actuel (existait-il déjà dans l'Antiquité ?). L'établissement de Casse-Diables devait couvrir à l'origine une surface totale (c'est-à-dire l'espace bâti et son environnement) de l'ordre de 400 à 600 m².

Activités de la "ferme"

Nous disposons de peu d'éléments quant aux activités de cet établissement, mises à part celles d'ordre domestique.

Les analyses carpologiques indiquent la présence de céréales, notamment orge vêtue et blé (voir Annexe 1), probablement cultivées à proximité. Les fragments de meules à va-et-vient confirment au moins que les céréales étaient consommées sur place. D'autre part, la présence des deux puits, et donc d'eau en abondance, appuie tout de même l'hypothèse d'un terrain agricole – ou de jardins – facilement irrigable(s).

Les restes de faune (en cours d'étude par Ph. Columbeau) recueillis sont abondants en regard de la faible surface concernée par l'établissement : ils pourront sans doute donner des indications sur la consommation de viande des habitants, mais aussi sur les éventuelles possibilités d'élevage.

Malgré un examen attentif, les restes d'ichtyofaune sont inexistantes – ou ne se sont pas conservés (voir Annexe 2) –, ce qui est surprenant si l'on considère la proximité de l'Orb, mais aussi de la mer. Toutefois, les coquillages marins (notamment moules, clams, huîtres) sont assez nombreux et témoignent, justement, des contacts que les habitants entretenaient avec la mer, dont ils consommaient au moins certains produits.

Quoi qu'il en soit, le niveau de vie des habitants du site semble avoir été relativement élevé, au moins si l'on en juge par le mobilier. L'abondance des amphores – surtout

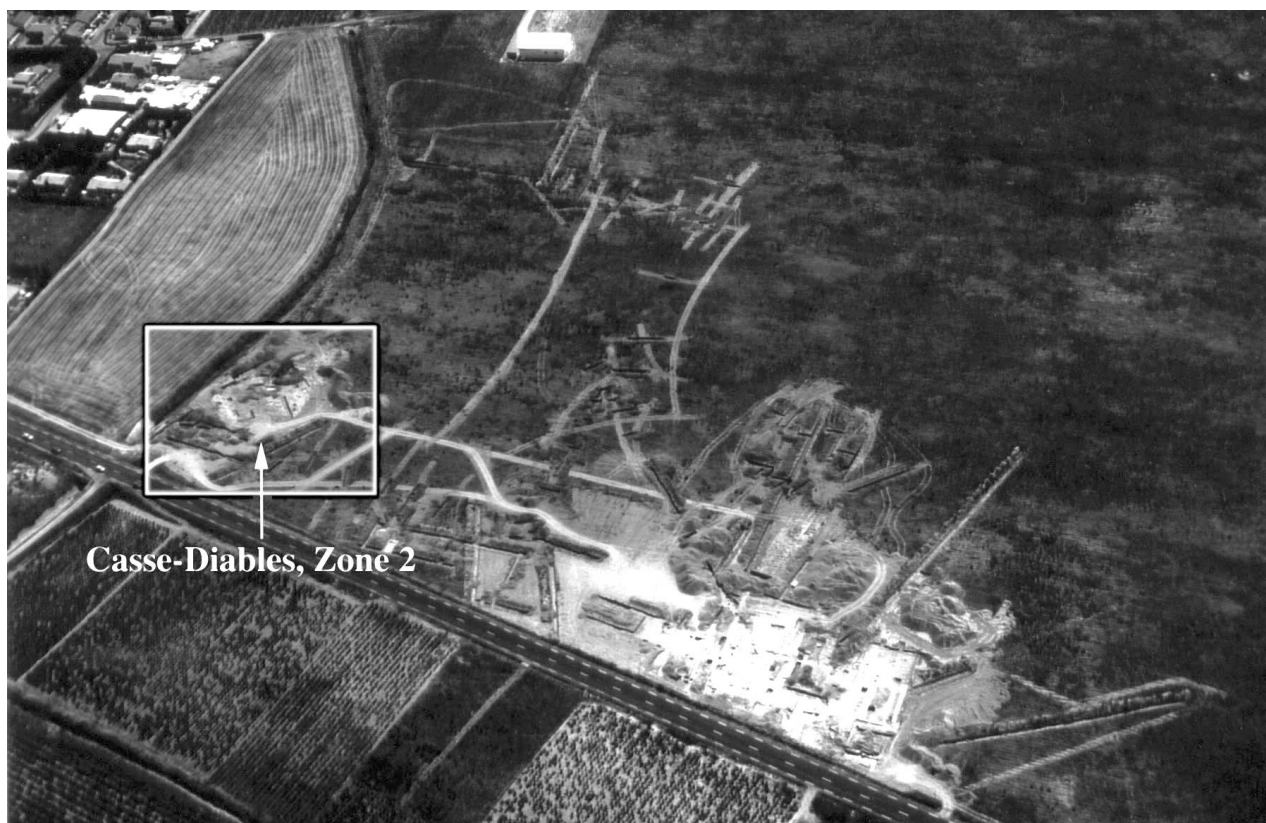


Fig. 27 - Vue aérienne de la zone de Sauvian/Casse-Diables. A gauche, dans le carré blanc, l'établissement protohistorique; à droite la villa romaine de la Domergue (cliché pris du nord-est par O. Ginouvez).

massaliètes et grecques – témoigne d'une consommation de denrées importées (vin, huile, ...) qui n'est que de peu inférieure à celle des principales agglomérations contemporaines, ce qui est surprenant au vu de la taille réduite du site. Encore, le fragment de vase en verre – un vase à parfum – indique l'arrivée sur place de produits de luxe, ou tout au moins somptuaires.

Le faible nombre de vases attiques peut paraître, dans ces conditions, assez surprenant, mais cette donnée doit être considérée de façon globale : en effet la céramique attique est en général représentée sur les sites de la région surtout par des vases à boire ; or, les vases à boire sont ici particulièrement peu nombreux. Ce n'est donc pas l'absence de céramique attique qui doit étonner mais le nombre anormalement bas des vases à boire, et notamment si on le compare à l'abondance des cruches. Les raisons de cet état de fait nous échappent, mais il faut souligner que la majorité du mobilier recueilli provient des zones liées aux puits ou à leur utilisation, ce qui pour-

rait suffire à justifier un nombre de cruches particulièrement élevé.

Le mobilier

Le faciès mobilier est étonnamment proche de celui contemporain de Béziers¹⁰. Il ne fait pas de doute que la majorité des vases sont de production biterroise, mais une catégorie de céramique à pâte claire – peinte ou non peinte – qui se caractérise par une couleur orangé vif et un aspect “sableux” n'est pas du tout attestée à Béziers : il pourrait alors s'agir d'une importation ou d'une production locale.

A noter encore que la céramique non tournée est faiblement représentée et que l'on retrouve abondamment à Sauvian les marmites typiques de la zone Orb-Hérault.

Ici, comme là, les vases “ibériques” ou “ibéro-languedociens”¹¹ sont peu nombreux et les amphores ibériques et puniques ne représentent que 10% de la consommation amphorique totale : cela confirme encore une fois – si

¹⁰ Comparer le mobilier de ce site avec celui de Béziers présenté dans Ugolini 1991 et Olive 1997.

¹¹ Nous remercions E. Gailledrat pour le regard qu'il a bien voulu donner à ce mobilier.

¹² Malgré une bibliographie récente, abondante et documentée sur la question, certains chercheurs continuent à défendre l'hypothèse traditionnelle de la forte influence commerciale et culturelle ibérique jusqu'à l'Hérault : voir en dernier Gailledrat 1997 et 1997a. On trouvera les principales références aux travaux soutenant une hypothèse ou l'autre dans Olive 1997.

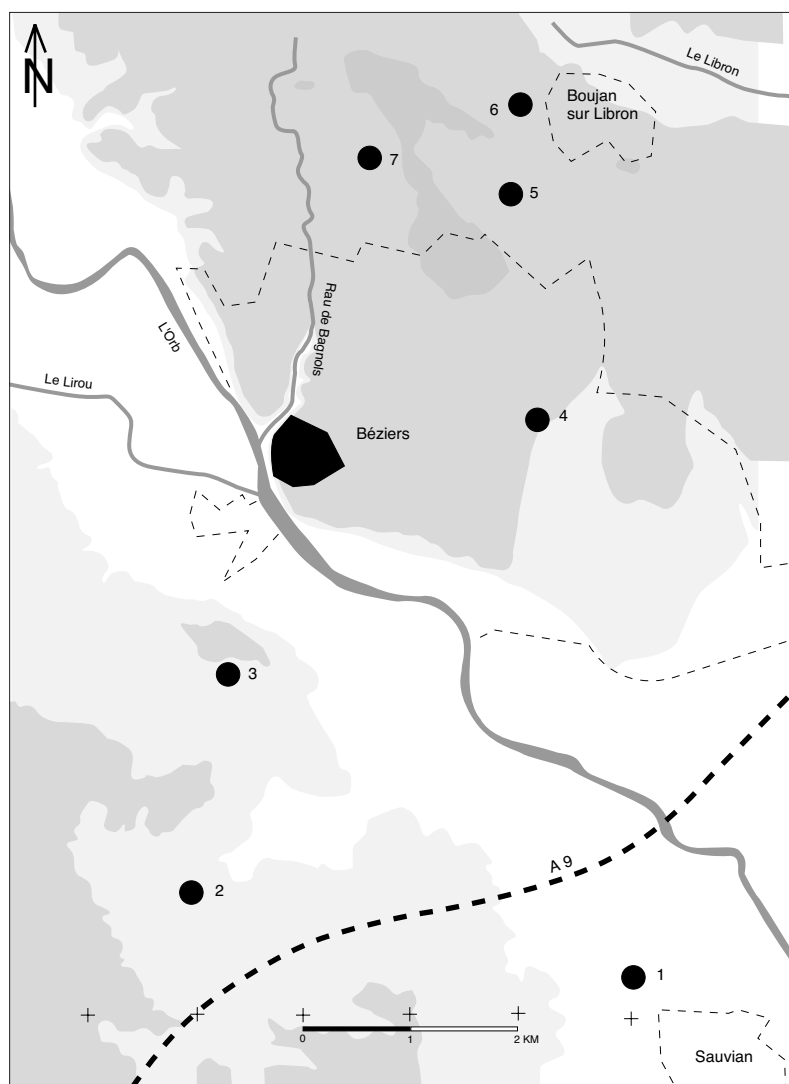


Fig. 28 - Les établissements ruraux et autres traces d'occupation protohistorique autour de Béziers (Carte réalisée par C. Olive).

1 : Sauvian/Casse-Diables, Zone 2 ; 2 : Béziers, Saint-Fariol (prospections J. Giry et G. Fédière) ; 3 : Béziers, Coste de Bayso (prospections J. Giry et G. Fédière) ; 4 : Béziers, Carrefour des Maréchaux (sondages G. Escallon) ; 5 : Béziers, Rocade Nord (sondages L. Vidal) ; 6 : Boujan-sur-Libron, La Daubinèle (prospections J. Giry et G. Fédière) ; 7 : Béziers, ZAC de Mercorant (sondages Rubira).

besoin était – la très faible présence de produits ibériques et ibéro-languedociens dans cette zone particulière¹². Bien sûr, Béziers est géographiquement très proche (4 km), mais l'emplacement du site, sur la rive droite de l'Orb, aurait pu réserver quelques surprises (Ugolini 1991a).

Très tourné vers Béziers quant à son faciès mobilier, l'établissement de Sauvian devait l'être aussi quant au débouché de sa production.

La chronologie

La chronologie de l'occupation est basée sur un ensemble d'un peu plus de 8000 fragments céramiques et autres objets indiquant une fourchette comprise entre la fin

du VI^e s. ou le début du V^e s. et la fin du IV^e s. av. J.-C. En effet, aucun élément ne semble franchement antérieur ou postérieur à ces deux extrêmes.

On ne peut éviter de souligner le parallèle chronologique parfait existant entre le premier Béziers (Ugolini 1987, 1991, 1995 et Olive 1997) et l'établissement de Sauvian, qui renforce encore les liens déjà soulignés avec l'agglomération principale.

L'environnement immédiat

Le territoire exploité par la "ferme" ne peut être appréhendé à l'heure actuelle.

On a déjà souligné que le site se trouve en bordure d'une cuvette comblée de limons située au milieu d'un banc de galets affleurants. Il est vraisemblable qu'au moins toute la cuvette a été exploitée (une surface de 50 x 100 m), soit 0,5 ha, ce qui paraît peu, mais les explorations effectuées par L. Vidal autour de la villa romaine de La Domergue (cf. Ginouvez 1994 et 1994a) ont permis de reconnaître d'autres traces contemporaines (notamment des structures en creux et un probable chemin) de la présence humaine dans le secteur. De plus, les tranchées de reconnaissance préalable effectuées sur l'emprise de la villa romaine et la fouille de celle-ci ont mis au jour quelques vestiges, certes ténus (épandages ?), d'époque protohistorique. Tous ces éléments concourent à conforter l'idée d'une campagne parfaitement maîtrisée et exploitée, même s'il est impossible de dire si tous doivent être attribués aux habitants de cet établissement ou bien s'il faut envisager l'existence d'un ou plusieurs autres noyaux détruits lors de la construction de la villa. Quoiqu'il en soit, il apparaît clairement que la terrasse a été investie dans son ensemble dès la

Protohistoire et il est intéressant de constater que, dans le même secteur, se sont succédé une exploitation agricole protohistorique et, quelques siècles plus tard, une villa romaine et cela sans compter la présence actuelle du Domaine de La Domergue. La persistance à travers les millénaires de l'occupation du sol sur la terrasse alluviale est la meilleure preuve de l'intérêt de ces terres pour l'agriculture.

Il faut encore rappeler que sur la commune de Sauvian, dans deux endroits probablement différents et éloignés de Casse-Diables – dont l'un a été occupé par une autre villa romaine –, ont été trouvés le fragment de vase en verre¹³ et

¹³ Lieu-dit Champ de l'Hôpital (sud-ouest), prospection de G. Fédière (Feugère 1989, n° 52) à l'emplacement d'une probable villa romaine du Haut-Empire.

¹⁴ Le lieu de découverte du fragment de céramique attique n'est pas autrement précisé que "sud de Sauvian".

le fragment de céramique attique¹⁴ mentionnés au début de cet article. Il est donc possible que l'occupation du sol pendant la Protohistoire sur la commune ait connu une certaine ampleur.

L'établissement de Sauvian dans le cadre de la campagne biterroise

Peu prospectée jusqu'ici, la campagne biterroise a néanmoins livré quelques traces d'époque protohistorique. Ces témoins, passés quasiment inaperçus, peuvent être au moins rappelés dans le cadre de ce travail, car ils sont susceptibles de donner des indications pour les recherches à venir.

Un fossé et un probable gué de cette même époque ont été observés au lieu-dit "Le Garissou" (Bonifas 1990, 348 ; ici fig. 25, point 5), et une fosse contenant de l'amphore de Marseille a été mise au jour dans la banlieue est de Béziers, au carrefour des Maréchaux (renseignement G. Escallon et P. Pliskine ; ici fig. 25, point 4).

La découverte du (des) site(s) protohistorique(s) de Sauvian à proximité immédiate d'une villa romaine invite à prendre en compte - au moins à titre indicatif - d'autres découvertes anciennes dans des contextes analogues. Ainsi, lors de prospections sur des villae romaines, on a répertorié des fragments de céramique attique, mais il est probable que d'autres céramiques protohistoriques aient été mêlées à celles romaines : il s'agit de la villa de St-Fariol (fig. 25, point 2), de la villa de Coste de Baysso (fig. 25, point 3) et de la villa de la Daubinèlle (fig. 25, point 6), (Giry 1978).

Encore, lors d'une étude d'impact dans la Z.A.C. de Mercorent (fig. 25, point 7), on a recueilli plusieurs fragments d'amphore étrusque et massaliète (Rubira 1992 et 1993).

D'autres éléments sont également connus sur des communes de l'immédiate périphérie de Béziers (comme par exemple le site de La Vigerie à Villeneuve-les-Béziers, où on a exhumé un fragment de cratère attique à figures rouges : Jully 1983-II, 2, 1353) mais leur énumération est peut-être inutile ici.

S'il est impossible d'apprécier pleinement l'importance de ces traces, dans l'état actuel de la documentation et en l'absence d'une recherche systématique, il apparaît au moins que l'occupation du sol pendant la Protohistoire

a laissé dans cette zone des indices facilement reconnaissables (céramique attique, amphore de Marseille et/ou étrusque ...). On rappellera combien l'identification d'un site rural protohistorique est délicate, car les principaux témoins recueillis en prospection sont des fragments de céramique modelée - pratiquement indatable - rarement associés à des fragments d'importation (voir, dans ce même ouvrage, les contributions de Y. Bermond dans la région mézoise et S. Mauné dans la vallée de l'Hérault).

Nous rappelons que pour la commune de Béziers nous n'avons retenu que les sites ayant restitué des céramiques dont la chronologie intrinsèque est "sûre": même dans ces conditions leur nombre est déjà en soi exceptionnel et dessine globalement un paysage beaucoup plus étoffé qu'on ne l'a cru jusqu'à présent ¹⁵.

Pour terminer ...

Malgré la destruction opérée par les labours, ce site a fourni un certain nombre de renseignements pour l'étude de l'installation humaine dans les campagnes biterroises entre la fin du Premier Âge du fer et le début du Second. Jusqu'à sa fouille (et aux observations concernant l'ensemble de la terrasse alluviale), les données disponibles étaient extrêmement fragmentaires et, de ce fait, bien que lacunaires, celles recueillies ici sont d'une importance scientifique non négligeable.

D'autre part, la mise en évidence de la quasi-superposition d'une exploitation moderne à une villa romaine, elle-même se superposant à un établissement rural protohistorique - qui est, à notre connaissance, un fait unique actuellement pour toute la région languedocienne, mais qui pourrait ne pas être un cas isolé en biterrois - montre l'intérêt agricole de ces terres à travers les millénaires et témoigne de la continuité de l'occupation des sols.

Remerciements

Cette opération archéologique a pu avoir lieu et se dérouler dans de bonnes conditions grâce à l'engagement de plusieurs personnes et organismes. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Jean-Luc Massy (alors Conservateur Régional de l'Archéologie du Languedoc -Roussillon) ; la ville de Sauvian et ses services techniques ; François Souq ; Hervé Pomarèdes et Olivier Ginouvez (AFAN Méditerranée) et P. Vidal (Viticulteur, Sauvian).

¹⁵ Garcia 1995, 181 identifie l'établissement protohistorique de Casse-Diables (appelé "La Domergue") comme un débarcadère ou un "lieu d'exploitation lagunaire (saline, pêche ...)" et considère le site non exploré de la ZAC de Mercorent comme le seul à vocation agricole du biterrois. Dans les deux cas, les raisons n'en sont pas clairement exprimées, mais elles tiennent à l'idée que l'auteur se fait de ce terroir ("milieu lagunaire très peu propice à l'agriculture. On peut imaginer une exploitation du milieu à des fins halieutiques, cynégétiques, d'extraction de sel ..."). *Contra*, voir déjà Olive 1997, note 23.

Bibliographie

- Abauzit 1964** : ABAUZIT (P.) – Du Chalcolithique au Ier Âge du fer en Languedoc. (Notes de voyage). *Revue Archéol. du Centre*, 11, 1964, 231-240.
- Abauzit 1967** : ABAUZIT (P.) – Nécropole à incinération du Ier Âge du fer à Olonzac (Hérault). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 64, 1967-3, 810-818.
- Bonifas 1990** : BONIFAS (B.), POUPET (P.) et VIDAL (L.) – Les campagnes biterroises de la vallée du Gargailhan. Les données nouvelles. *Dial. Hist. Anc.*, 16-2, 1990, 343-349.
- Clavel 1970** : CLAVEL (M.) – *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*. Paris, Les Belles Lettres, 1970.
- Dedet 1987** : DEDET (B.) – *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du fer. L'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard*, Suppl. 17 à la *Rev. Arch. de Narb.*, Paris, éd. CNRS, 1987.
- Feugère 1989** : FEUGÈRE (M.) – Les vases en verre sur noyau d'argile en Méditerranée nord-occidentale. In : *Le verre préromain en Europe occidentale* (M. Feugère dir.). Montagnac, éd. M. Mergoïl, 1989, 29-62.
- Gailledrat 1997** : GAILLED RAT (É.) – *Les Ibères de l'Ebre à l'Hérault*. Lattes 1997 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 1)
- Gallet de Santerre 1962** : GALLET DE SAN-TERRE (H.) – Informations archéologiques. *Gallia*, 20, 1962-2, 627.
- Gallet de Santerre 1964** : GALLET DE SAN-TERRE (H.) – Informations archéologiques. *Gallia*, 22, 1964-2, 426.
- Garcia 1995** : GARCIA (D.) – Agglomération et territoires aux V^e-IV^e s. av. n. è. dans l'interfluve Aude-Hérault : propositions d'analyse. In : *Cité et Territoire, Actes du Ier Coll. Europ. de Béziers (1994)*, (M. Clavel-Lévêque et R. Plana Mallart éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1995, 175-186.
- Ginouvez 1994** : GINOUEZ (O.) – *La Domergue*. Doc. Final de Synthèse, S.R.A. Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1994. (Dactyl.).
- Ginouvez 1994a** : GINOUEZ (O.) – Sauvian. ZAC de la Porte, La Domergue. *Bilan Scient. Rég. Lang.-Rouss.*, 1994, 138-139.
- Ginouvez 1995** : GINOUEZ (O.) – Un vaste site rural d'époque romaine récemment fouillé sur le territoire de la cité de Béziers. In : *Cité et Territoire, Actes du Ier Coll. Europ. de Béziers (1994)*, (M. Clavel-Lévêque et R. Plana Mallart éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1995, 169-173.
- Giry 1978** : GIRY (J.) et FÉDIÈRE (G.) – Répertoire archéologique de l'Hérault. Les cantons de Béziers. *Bull. Soc. Archéol. Béziers*, 14, 5e série, 1978, 51-93.
- Guilaine 1972** : GUILAINE (J.) – *L'Âge du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Mém. de la Soc. Préhist. Fr., 1972.
- Jully 1973** : JULLY (J.-J.) – *La céramique attique de La Monédière, Bessan, Hérault*. Ancienne Collection J. Coulouma, Béziers. Bruxelles 1973. (coll. Latomus, 124).
- Jully 1983** : JULLY (J.-J.) – *Céramiques grecques ou de type grec et autres céramiques en Languedoc méditerranéen, Roussillon et Catalogne. VII^e-IV^e s. av. n. è. et leur contexte socio-culturel*. 3 vol. Paris, Les Belles Lettres, 1983.
- Lapeyre 1979** : LAPEYRE (C.) – La nécropole de Casse-Diable, commune de Sauvian (Hérault). *Bull. Soc. Ét. Sc. de Narbonne*, 1979.
- Lapeyre 1980** : LAPEYRE (C.) – Matériel de la nécropole protohistorique de la Méjarié à Sauvian, Hérault. *Rev. Arch. de Narb.*, 1980.
- Lapeyre 1983** : LAPEYRE (C.) – Le "Verbeilhau", nouvel apport à la connaissance du premier Âge du Fer à Sauvian (Hérault). *Bull. Soc. Ét. Sc. de Narbonne* 1982-1983.
- Molinier 1966** : MOLINIER (M.) – *Sauvian à l'époque gallo-romaine. Étude archéologique*. Diplôme d'Et. Sup. Université de Montpellier, Montpellier 1966. (Dactyl.).
- Olive 1997** : OLIVE (C.) et UGOLINI (D.) – La Maison 1 de Béziers et son environnement (V^e-IV^e s. av. J.-C.). In : *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes. VI^e-IV^e s. av. J.-C.* (D. Ugolini dir.), Travaux du Centre Camille Jullian, n° 19, Aix-en-Provence, 1997, 87-129.
- Pomarède 1993** : POMARÈDE (H.), avec la collab. de FOREST (P.) – *La Domergue, Sauvian, Hérault. Repérages et diagnostic archéologiques*. Avril-Mai 1993. Doc. Final de Synthèse, S.R.A. Languedoc-Roussillon, Montpellier 1993. (Dactyl.).
- Pomarède 1993a** : POMARÈDE (H.) et FOREST (P.) – Sauvian. La Domergue. *Bilan Scient. Rég. Lang.-Rouss.*, 1993, 117-118.
- Rubira 1992** : RUBIRA (M.-J.) – *Étude d'impact archéologique sur la Z.A.C. de Mercorent à Béziers*. Rapport d'opération. S.R.A. Languedoc-Roussillon, Montpellier 1992. (Dactyl.).
- Rubira 1993** : RUBIRA (M.-J.) – Étude d'impact archéologique au nord de Béziers. La Z.A.C. de Mercorent. *Archéologie en Languedoc*, 17, 1993, 182-183.
- Sternberg 1995** : STERNBERG (M.) – *La pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyo-faune*. Lattes, Lattara 8, éd. ARALO, 1995.
- Ugolini 1987** : UGOLINI (D.) et OLIVE (C.) – Béziers et les côtes languedociennes dans l'Ora Maritima d'Aviénus. *Rev. Arch. de Narbo.*, 20, 1987, 143-154.
- Ugolini 1991** : UGOLINI (D.), OLIVE (C.), MARCHAND (G.) et COLUMEAU (Ph.) – Un ensemble représentatif du V^e s. av. J.-C. à Béziers, Place de la Madeleine, et essai de caractérisation du site. *Doc. d'Archéol. Mérid.*, 14, 141-203.
- Ugolini 1991a** : UGOLINI (D.) et OLIVE (C.) – Grecs et Ibères entre l'Orb et l'Hérault (VI^e-IV^e s. av. J.-C.). In : *Iberos y Griegos : lecturas desde la diversidad. Actes du Colloque Intern. de La Escala (avril 1991)*. Huelva *Arqueologica*, XIII-2 (1995), 275-290.
- Ugolini 1994** : UGOLINI (D.), avec la collab. de LE

MEUR (N.), HASLER (A.) et OLIVE (C.) – Sauvian. Casse-Diables, Zone 2. *Bilan Scient. Rég. Lang.-Rouss.*, 1994, 136-137.

Vallon 1968 : VALLON (J.) – *L'Hérault préhistorique et protohistorique*. Montpellier 1968.

La récupération et le traitement des restes carpolo-

ANNEXE 1

**ÉTUDE CARPOLOGIQUE DES PALÉOSEMENCES
DU SITE PROTOHISTORIQUE DE SAUVIAN, CASSE-DIABLES**

U. S.	Genres/ Espèces	Nb restes	Nb TOTAL restes
1001 1030 1050	Hordeum Vulgare L. (orge vêtue)	1 5 1	7
1050	cf. Hordeum Vulgare L.	1	1
1050	cf. Hordeum sp. (orge)	1	1
1019 1029 1050	cf. Triticum sp. (blé)	1 fr. 1 fr. 3	3+2 fr.
1030	cf. Triticum aestivum durum (blé dur)	1	1
1016 1019 1029 1030 1042 1050	Hordeum/Triticum	1+1 fr. 1 fr. 2 12 fr. 1 fr. 2 fr.	3+17 fr.
1030	cf. Vicia sp. (vesce)	1 fr.	1 fr.
1019	Papilionaceae (légumineuses)	1 fr.	1 fr.
	TOTAL		16+21 fr.

Détermination taxonomique des restes végétaux (semences et fruits) par unité stratigraphique.

giques du site ont été réalisés selon un modèle systématique de rentabilisation des résultats par rapport aux volumes des couches. Ainsi, on a opéré sur des couches qui présentaient des traces d'activités liées au traitement et à la transformation des ressources, c'est-à-dire sur des unités stratigraphiques présentant des traces de matières organiques et provenant des espaces éventuellement liés à ces fonctions. Les différents échantillons ont été prélevés selon la définition propre de la nature de l'US et leur traitement a été réalisé par un tamisage préalable (colonne des tamis de maille décroissante – de 5 à 1 mm – sous le jet d'eau).

Les déterminations taxonomiques des genres/espèces

différents des semences et des fruits ont été effectuées à l'aide du microscope stéréoscopique WILD M5A du Centre d'Investigacions Arqueològiques de Gérone (Catalogne).

Malgré le petit nombre des paléosemences et leur mauvais état de conservation (dû à l'acidité du terrain), ces résultats témoignent de la présence sur le site des céréales dominantes cultivées pendant l'Age du Fer méridional : l'orge vêtue et le blé.

David CANAL i BARCALÀ

Dans le cadre de la mise en place d'une étude systéma-

ANNEXE 2

A PROPOS DE L'ABSENCE D'ICHTYOFAUNE À SAUVIAN, CASSE-DIABLES, Z. 2

tique de la pêche sur la côte méditerranéenne, des prélèvements ont été effectués en vue d'apprécier le potentiel ichtyofaunique du site de Sauvian, pour les niveaux des V^e-IV^e s. av. J.-C.

Un volume de 10 à 20 litres prélevés dans neuf unités stratigraphiques a été tamisé à l'eau (jet), jusqu'à la maille de 1 mm. Devant la pauvreté des données recueillies, le tamisage a été interrompu, compte tenu du fait que les 170 litres de terre ainsi examinés pouvaient suffire à donner une indication du potentiel du site.

L'analyse des refus de tamis de 1 mm n'a donné aucun reste de poisson : ni écailles, ni arêtes, ni os. Il faut cependant replacer ces résultats dans le contexte global de la fouille, dont les niveaux en place étaient très érodés. D'autre part, la rareté des données recueillies pourrait s'expliquer par la fragilité des restes recherchés.

Le manque actuel de données ichtyofauniques concernant la pêche au V^e s. av. n. è. a motivé notre intervention sur le site de Sauvian. Il nous paraît important, au terme de cette opération, de noter que l'absence de restes

n° US	volume tamisé
1001 (2)	20 l
1001 (3)	20 L
1016	20 L
1019	10 L
1028	10 L
1029	20 L
1030	20 L
1032	20 L
1042	20 L
1050	10 l

Liste des prélèvements tamisés et étudiés (par US).

d'ichtyofaune est observée selon des normes systématisant les résultats (voir en dernier Sternberg 1995) et elle pourra être interprétée par comparaison avec d'autres échantillons prélevés selon les mêmes critères.

Myriam STERNBERG